

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. V, No 43

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC.

S.-Jérôme, 2 août 1933

La Semaine Sociale de Rimouski

L'hospitalité d'un évêque rural. — Les Semaines sociales et le problème de la terre. — La Conférence mondiale et celle de Rimouski. — En attendant le Conseil national économique.

La XIIe session des Semaines Sociales du Canada se tiendra à Rimouski, du 13 au 20 août. S.E. Monseigneur Courchesne n'est pas étrangère au choix de sa ville épiscopale comme théâtre d'un événement de cette importance. Et ce n'est pas simple coïncidence si le thème général de cette semaine porte le même titre que l'article magistral publié par l'évêque de Rimouski dans la première livraison de l'ACTION NATIONALE : "le problème de la terre".

Placé à la tête d'un immense diocèse qui compte une seule municipalité de 5,000 âmes, cet éducateur émérite, qui avait orienté plusieurs de ses élèves vers la carrière agricole, n'eut aucune difficulté à devenir un véritable évêque rural.

Il commença par demander à son clergé de répondre à un questionnaire très détaillé sur les conditions matérielles, sociales et religieuses de chacune des paroisses confiées à ses soins. Aussi, au cours des visites pastorales, ses diocésains s'aperçoivent-ils que leur Pasteur les connaît, les comprend et peut leur donner des conseils appropriés.

Cet évêque-sociologue a écrit des mandements qui constituent des vrais cours d'économie rurale. Il enseigne surtout à ses cultivateurs à être les artisans de leur prospérité en ayant recours à l'union professionnelle et à la coopération.

Mais, il sait aussi demander à l'Etat de faire sa part. Il est fier de son Ecole moyenne d'Agriculture qui prépare pour le diocèse une élite de cultivateurs modèles et de chefs pour les organisations agricoles.

En face de l'évêché se dresse un édifice qu'on appelle, là-bas, "le petit ministère de l'Agriculture". Là sont groupés les agronomes, les instructeurs, les propagandistes chargés de vulgariser dans la région les connaissances indispensables pour réussir dans les différentes spécialités agricoles.

Aux visiteurs qu'il convoque pour la Semaine sociale, l'évêque de Rimouski saura offrir une charmante et instructive hospitalité. Il leur prouvera que sa ville épiscopale, un des plus beaux sites du bas Saint-Laurent, est bien le centre rural par excellence pour étudier le problème de la terre.

* * *

Les dirigeants des Semaines sociales ont toujours considéré la terre comme le plus solide fondement de la société. En 1928, à l'ouverture de la session de Saint-Hyacinthe consacrée tout spécialement à l'étude du problème rural, le R.P. Archambault déclarait que "notre survivance est attachée à la terre... Là se conservent les vertus foncières de la race, les traditions de nos ancêtres, notre foi simple et vivante."

Quelle était la situation de notre agriculture en 1928, un an avant la crise ? M. Ls-Ph. Roy, alors chef du Service de la Grande culture, résumait courageusement ses constatations :

"Nos cultivateurs font un trop petit chiffre d'affaires par année, pour vivre dans l'aisance à laquelle ils aspirent..."

"La production végétale de grande culture est lamentablement mal appropriée aux besoins des troupeaux..."

"D'une façon assez générale, les troupeaux sont de mauvaise qualité et ne produisent que pendant quelques mois seulement..."

"Nous connaissons encore mal les productions spéciales qu'il y aurait lieu de développer dans chaque

région de la province, et les cultivateurs exploitent leur ferme d'une façon trop uniforme."

Avec le franc-parler apostolique qu'on lui connaît, M. l'abbé Georges Bilodeau attribuait à ce manque d'organisation de notre agriculture l'exode de nos ruraux qui a éparpillé notre race aux quatre vents de l'Amérique.

Quels furent les remèdes proposés par les professeurs de la Semaine sociale ?

Avant tout, l'enseignement agricole sous toutes ses formes. Mgr Allard montra comment l'éducation donnée au foyer laisse sur le cœur, l'intelligence et la volonté des enfants, des empreintes ineffaçables. M. J.-C. Magnan indiqua comment l'école primaire doit achever de façonner une âme rurale aux fils et aux filles de cultivateurs. Enfin, M. H.-C. Bois, alors professeur à Oka, démontra la nécessité de la science agricole et exposa les lacunes de notre enseignement agronomique à tous les degrés.

"Mais que pourrait accomplir l'élite masculine, se demandait M. Alphonse Désilets, si l'épouse du cultivateur ne venait seconder d'une effective manière les travaux de l'homme des champs ?" Le conférencier exposa l'oeuvre de ruralisation féminine poursuivie par l'enseignement ménager et les cercles de fermières.

L'éducation ne peut sauver les cultivateurs sans l'union qui fait la force ! La classe agricole doit recourir à l'Association professionnelle pour défendre et promouvoir ses intérêts. L'Union Catholique des Cultivateurs, comme le prouva M. le Chanoine Allaire, comblait la principale lacune de notre organisation agricole.

M. Charles Gagné énuméra ce que nos gouvernements fédéral et provincial ont fait et auraient dû faire pour l'avancement de l'industrie agricole.

Par des arguments qui sont peut-être encore plus d'actualité aujourd'hui, M. Oscar Gatineau démontrait la nécessité du crédit agricole qui fournirait aux cultivateurs le capital nécessaire pour améliorer leur exploitation et établir leurs fils.

M. Olivar Asselin réclamait l'organisation rationnelle de la petite industrie et l'électrification des campagnes.

Pour préparer notre agriculture de demain, M. l'abbé Jean Bergeron traçait, avec sa manière originale, un plan de colonisation qui aurait autrement compté, pour l'avenir de notre race, que les secours directs distribués depuis trois ans.

Le R.P. Lamarche exalta magnifiquement la paroisse gardienne de la vie agricole ; S.E. Mgr Langlois réclama pour la classe agricole la formation d'une élite capable de la guider, de la soutenir, de lui conserver, en l'augmentant sans cesse, l'heureuse influence que cette noble profession a exercée de tout temps en notre pays."

...Ce n'est pas de la faute des dirigeants des Semaines sociales si le programme de rénovation agricole tracé à S.-Hyacinthe, en 1928, ne fut pas mieux réalisé.

* * *

La Semaine sociale de Rimouski sera exclusivement consacrée au problème de la terre. Contrairement aux 1,200 experts réunis à Londres pour la Conférence mondiale, les collaborateurs à la Semaine sociale sont convaincus que la crise agricole est la cause première de la dépression universelle.

Réunir, pour résoudre des problèmes qui ne sont même pas définis, 1,200 délégués de nationalités différentes, joignant à la confusion des langues le désarroi des esprits, n'était-ce pas renouveler l'expérience de Babel ?

Les semainiers de Rimouski se réclament de la même foi et de la même race ; ils parlent la même langue et s'entendent sur toutes les questions essentielles ; se

(Suite à la page 666)

A propos de la conférence mondiale...

Les chefs d'Etat anglo-saxons veulent mettre fin à la crise mais ils n'ont pas le courage de s'attaquer chez eux aux causes mêmes de cette crise. Ils n'osent même pas stabiliser leur monnaie. Ils ne veulent pas toucher à leurs tarifs douaniers. Ils n'ont pas le courage chez eux de réduire le train de vie de l'Etat et de décharger la production. Ils aiment mieux s'en tenir pour l'instant à des mesures artificielles qui cachent à leurs peuples la situation réelle et qui équivalent, au fond, à les faire vivre sur leur capital.

Les observateurs les mieux informés qui reviennent d'Allemagne affirment qu'à l'intérieur du Reich, il en est de même : après avoir promis l'impossible aux masses, Hitler, pour faire semblant de tenir ses promesses, va, pendant quelques semaines, quelques mois, peut-être quelques années, continuer à dilapider le capital de l'économie allemande en le répartissant par morceaux entre ses troupes. Le pays souffre du chômage mais on institue, aux frais de l'Etat, le service obligatoire du travail. L'industrie textile n'a pas de débouchés, mais on lui passe des commandes en habillant d'uniformes des milliers de soldats hitlériens, de volontaires du travail ou de jeunes scouts. On n'a plus de crédits, mais le Reich oblige les banques à en faire pour que les industries puissent tourner, et c'est en fin de compte l'Etat qui sera obligé lui-même un jour de faire les frais de l'opération, et ainsi de suite.

Ainsi, dans de trop nombreux pays du monde, les gouvernements démagogiques, qu'ils soient hitlériens, communistes, ou dictatoriaux à la manière américaine, s'efforcent de résoudre la crise par des moyens artificiels.

Dans les périodes d'élections ou de révolutions, ils ont promis l'impossible à leurs troupes, ils essaient aujourd'hui d'AVOIR l'AIR de leur donner satisfaction et partout, à travers le monde, on les voit multiplier les mesures de façade qui ne font que retarder la solution de la crise et la rendre plus douloureuse.

LA SEMAINE SOCIALE DE RIMOUSKI

(Suite de la première page)

plaçant au dessus des coteries de partis, poursuivant les mêmes intérêts, ils sont animés du seul désir de trouver les solutions les plus propres à assurer par l'agriculture la survivance de leur idéal religieux et national.

On a préconisé, depuis quelques années, la création d'un Conseil économique. Cet organisme groupant nos meilleures compétences, composé d'un comité central et d'autant de sous-comités qu'il y a de problèmes à étudier, aurait pour mission d'orienter tous ceux qui s'intéressent à la restauration économique de notre province.

En attendant la création de ce corps consultatif, les Semaines sociales ne constituent-elles pas un Conseil économique qui siège six jours par an? C'est le sous-comité de l'agriculture qui se réunit, dans quelques jours, à Rimouski...

Tous nos chefs religieux, politiques et sociaux suivront avec intérêt cet enseignement; les techniciens agricoles, les cultivateurs, surtout les dirigeants de l'Union catholique des Cultivateurs et des autres organisations rurales, trouveront dans les cours de cette université populaire un arsenal d'arguments pour leur propagande. Les journaux seront fidèles à leur mission éducatrice en donnant une large publicité aux directives de ce véritable Conseil économique.

Albert RIOUX



Programme des Causeries agricoles de l'U.C.C.

Sous les auspices du Poste C. K. A. C.

chaque jour, à 12.45 heures p.m.
sauf le vendredi, à 1 heure p.m.

- 7 août : M. Albert Rioux : "Enseignement agricole".
- 8 août : R.P. Léon Lebel, s.j. : "Les allocations familiales".
- 9 août : M. R.-M. Pucet : "Un inventaire nécessaire".
- 10 août : M. Marcel Verville : Causerie sur les assurances-maladies en faveur des groupes.
- 11 août : M. Pellerin Lagloire, B.S.A. : "En rapport avec la pyrale du maïs".
- 12 M. J.-E. Laforce : "Colonisation et Agriculture".

CINQUIEME CONGRES AVICOLE MONDIAL

Tenu à Rome du 6 au 15 septembre prochain.

Sous les auspices de l'Association Mondiale de la Science Avicole.

Les délégués d'un Congrès Avicole sont les hôtes du pays où a lieu le congrès et comme résultat, ils bénéficient d'une hospitalité officielle qui n'est pas accordée aux touristes ordinaires. A ceux qui désirent profiter des avantages spirituels d'un pèlerinage à Rome durant la période du Jubilé, nous offrons une tournée d'un intérêt extraordinaire et d'une valeur peu habituelle puisque l'itinéraire renferme, non seulement la Cité Eternelle elle-même, mais encore une tournée dans les principales villes de l'Italie offerte gracieusement par le Gouvernement de ce pays à tous les délégués du congrès.

En outre, il y aura des visites aux grandes Capitales de l'Europe que tout un passé historique et artistique rend si attrayantes, sans parler du plaisir de voyager avec des guides tout à fait compétents.

En route pour l'Italie, la délégation canadienne visitera la France, la Belgique, l'Allemagne et la Suisse, et au retour la Riviera, Paris et l'Angleterre.

A un prix exceptionnellement avantageux, ce sera dans les plus opportunes conditions de confort et de sécurité, sous la responsabilité de l'agence, que s'exécutera le très élaboré programme.

L'itinéraire a été dressé avec un soin tout particulier : les paquebots SS Empress of Britain et Duchess of Atholl offriront leur hospitalité aimable et intime; un programme complet de promenades et de visites est assuré partout; le choix des hôtels, de tout confort, plaira aux voyageurs.

ITINERAIRE DU VOYAGE

19 août

Départ de Québec à bord du fameux transatlantique "SS Empress of Britain" jaugeant 42,500 tonnes. (prix du billet de chemin de fer Montréal-Québec inclus).

24 août

Arrivée à Cherbourg, par train à travers le beau pays de la Normandie jusqu'à Paris.

25 au 27 août

Paris (première visite). Le séjour est employé à visiter en auto

les curiosités avec un guide historique; les boulevards, la Madeleine, Notre-Dame, l'Arc de Triomphe, le Louvre, Le Grand et le Petit Trianon. Un jour entier d'excursion en auto à la Malmaison, résidence de Napoléon et de Joséphine. A Versailles où nous visiterons le fameux palais de Louis XIV, la galerie des Miroirs, les chambres des reines de France et les incomparables jardins et parcs. Départ de Paris sur la fin de l'après-midi le 27 pour Bruxelles.

28 août

Bruxelles. — Visite des curiosités, le Palais de Justice, le Palais du Roi, l'Hôtel de Ville et les principaux boulevards. Départ dans l'après-midi pour Cologne.

29 août

Cologne. — Visite dans l'avant-midi de la fameuse Cathédrale, l'un des plus vivants exemples de l'architecture gothique. Par la rivière, on remonte en bateau le Rhin, fameux par ses spectacles pittoresques d'un romantisme sans égal de châteaux en ruines, de cités médiévales, de falaises abruptes et menaçantes. Arrivée à Baden-Baden, l'une des principales stations balnéaires de renommée internationale.

30 août

La Forêt Noire. — Les voyageurs passeront, par train, à travers la fameuse Forêt Noire pour admirer toutes les beautés pittoresques, de là continueront à travers Heidelberg et Freiburg à Zurich et Lucerne.

31 août et 1er septembre

Lucerne. — Un des attraits du séjour en cette belle ville de législature sera une excursion en bateau sur le lac des Quatre-Cantons jusqu'à Brunen. Une ascension au sommet d'Axenstein sera faite par le chemin de fer de la Montagne afin de jouir d'une vue panoramique des deux bras du lac.

2 septembre

Glacier Rhone. — Grand Tour dans les Alpes en auto. Un jour entier de scènes pittoresques d'une grande beauté parmi les lacs, les forêts et les monts des Alpes de la Suisse en escaladant les passes fameuses de la Fourche (7,900 pieds) et de Grimsel (7,135 pieds) pour aboutir à Interlaken.

3 septembre

Excursion dans la vallée de Lauterbrunnen et par chemin de

fer à Scheidegg et la place populaire des Grindelwald.
4 septembre
Milan. — Quittant ce village si charmant de la Suisse dans l'avant-midi par le train pour se rendre à Milan longeant les bords du Lac Thun tout en traversant par le fameux district agricole italien. Arrêt pour visiter les curiosités et en particulier la fameuse Cathédrale de marbre, le tableau de Léonard de Vinci : La dernière scène.
5 septembre
En route. — Voyage par train du jour à travers le bosquet d'Oliviers et de Citrons de l'Italie du Nord et Centrale pour se rendre directement à Rome.
6 septembre au 15
Rome. — Les délégués assisteront aux délibérations du Congrès Avicole Mondial pendant les jours qui suivent. Audience de Sa Sainteté le Pape Pie XI ainsi que de nombreuses réceptions, la visite de Rome et de ses environs et autres distractions seront offertes généreusement par le Gouvernement italien aux délégués de divers pays représentés au Congrès.
16 au 23 septembre
Tournée officielle du Gouvernement italien. Visites des villes suivantes : Assise, Pérouse, Florence, Livourne, Pise, Bologne, Rovigo, Padoue, Venise, Vicenza, Milan, Como, Naples, Pompéi.
24 septembre
La Riviera. — Quittant Milan le matin de bonne heure par train express à destination de Gènes. De là le voyage se continuera à Nice suivant les bords de la Riviera tels que Reno, Bordighera et Mentone.
25 septembre
Nice. — "Perle de la Côte d'Azur". Promenade en auto sur le chemin de la Grande Corniche jusqu'à la principauté de Monaco visitant les curiosités de Monte-Carlo. Départ le soir par train pour Paris.
26 septembre

Paris. — (seconde visite) Jour libre qu'on peut employer à sa guise. Départ le soir par train pour le Havre traversant à Southampton par bateau de nuit pour arriver le matin suivant à Londres.

27 et 28 septembre

Londres. — Visite d'inspection par voiture automobile avec guide historique officiel au National Gallery, Strand, Guildhall, Banque d'Angleterre, le Tour de Londres, S.-Paul, l'Abbaye de Westminster, Palais S.-Jacques, Palais Buckingham, White Hall, Hyde Park, Piccadilly, Edifices du Gouvernement et le quartier résidentiel de la partie Ouest.

28 septembre

Liverpool. — Quittant le matin par bateau pour se rendre à ce grand port de mer et départ sur le fameux paquebot SS Duchess of Atholl (20,000 tonnes) du Pacifique Canadien.

6 octobre

Québec. — Arrêt.

7 octobre

Montréal. — Arrivée — Fin du voyage.

A Messieurs les membres du Clergé et des communautés religieuses qui ont l'intention d'entreprendre ce voyage et désirant passer la plus grande partie de leur temps à Rome, des arrangements spéciaux ont été prévus pour satisfaire autant que possible à leurs désirs.

Grâce à l'expérience acquise au cours de l'organisation de voyages analogues dans ces mêmes pays en ces dernières années, les organisateurs peuvent offrir ce voyage à des conditions exceptionnelles. N'est-ce pas là un voyage idéal?...
Donc, en route pour la Cité Eternelle!

N.B. — A ux personnes qui désirent des renseignements plus détaillés au sujet du Congrès de Rome, s'adresser à J.-L. Roy, Service de l'Aviculture, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa, Ont.

Petit calendrier

- Jeu. 3 août : Invention de Saint Étienne
- Vend. 4 août : Saint Pommique
- Samedi, 5 août : Saint Abel
- DIMANCHE, 6 août : 21^e jour de l'année, 1^{er} après la Pentecôte, Transfiguration de N.-S.
- Lundi, 7 août : Saint Albert
- Mardi, 8 août : Saint Justin
- Mercredi, 9 août : Saint Cyrille
- DIMANCHE : Lever du soleil à 4 h. 30, Coucher du soleil à 7 h. 15, Pleine lune le 5, à 2 h. 32 du matin.

La tour des martyrs de Saint-Célestin

Montréal. — Pour répondre à la demande de milliers de pèlerins de Montréal et des environs les RR.PP. Franciscains organisent pour le 6 août prochain un pèlerinage à la "Tour des Martyrs".

M. Oswald Trudeau, chef du service des voyageurs à la Gare Bonaventure, annonce de son côté que le Canadien National fera circuler un train spécial d'excursion, dimanche le 6 août, pour S.-Célestin et les points intermédiaires. Ce train quittera la gare Bonaventure à 6 h.00 du matin, (heure solaire).

"La Vieille Tour des Martyrs" construite par Mgr Marquis, curé de Saint Célestin, le 4 mars 1895 existe encore. Elle est en bois. En 1930, par crainte d'un incendie l'on érigea une nouvelle "Tour des Martyrs" et les reliques de 6,000 saints et saintes, réunies par le zèle entrepreneur et tenace du fondateur de ce pèlerinage y furent transportées. Cet endroit de pèlerinage est situé à une quinzaine de minutes de marche de la gare du C.N.R.

Pour renseignements complémentaires au sujet de ce pèlerinage s'adresser au R.P. David, o.f.m., Monastère de Rosemont ou à la Maison S.-Antoine, 1377 rue Lagachetière, Montréal.

Exportations de légumes en boîtes

Les exportations canadiennes de légumes en boîtes ont atteint un chiffre record en 1929, surtout à cause de la forte augmentation qui s'est produite dans les expéditions de tomates en boîtes sur les Etats-Unis, où la récolte avait été déficitaire. L'année suivante la quantité exportée a été réduite à moins de la moitié du total de 1929, mais il y a eu augmentation en 1931 et une nouvelle augmentation l'année dernière, quand les exportations se sont élevées à peu près au même niveau qu'en 1928. Les exportations de fèves (18,511 qtx) en 1932 n'étaient que moitié aussi fortes que l'année précédente, mais celles des tomates étaient le double (118,198 qtx) tandis que celles des autres légumes en boîtes (24,336 qtx) accusaient une augmentation considérable.

Notes

Les recherches faites dans les différents laboratoires de l'Empire britannique ont démontré que l'on ne peut pas conserver longtemps à l'état gelé du bacon peu salé, parce que la graisse tend à devenir rance après avoir dégelé.

L'épinette bleue du Colorado fait une haie frappante, mais il y a beaucoup de gens qui ne se soucient pas d'avoir une décoration aussi apparente dans leurs jardins.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'Imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 303, Avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



1 an 1.00

3 ans 2.50

A l'étranger 1 an 1.50
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction, Publicité :
5505, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Téléphone
CRéscent 3188

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon. Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou représenté. — R. P. Grady.

VERS LES ALLOCATIONS FAMILIALES

PAR LE R. PERE LEON LABEL S.J.

Les gouvernants de tous les pays civilisés sont aujourd'hui aux prises avec un problème extrêmement grave et un des plus difficiles à résoudre : celui du chômage.

Depuis 50 ans, le développement et la concentration de plus en plus rapide de l'industrie a attiré vers les villes une partie importante de la population rurale. D'année en année, la population urbaine, qui n'était, il y a un demi-siècle, qu'une faible minorité, n'a pas cessé de s'accroître, à tel point, qu'aujourd'hui, il n'est guère de pays, en Europe ou en Amérique, qui n'ait à souffrir d'un déséquilibre de la population.

Il y a trop de monde dans les villes. L'industrie et le commerce ne peuvent plus absorber les ouvriers devenus trop nombreux.

Le développement du machinisme et la rationalisation sont encore venus compliquer la situation, en diminuant sensiblement l'emploi de la main-d'œuvre tout en augmentant la production.

Il s'en est suivi l'apparition du chômage qui a réduit à la charité publique 30 à 40 ouvriers; ce qui veut dire que près de 75 à 80 millions de personnes dépendent de l'Etat pour leur subsistance.

* * *

Par quel moyen pourra-t-on enrayer ce fléau ?

Comment réussira-t-on à réintégrer dans l'industrie et le commerce ces millions d'hommes qui sont une lourde charge pour l'Etat en même temps qu'un danger social de plus en plus menaçant.

* * *

Deux moyens principaux ont été suggérés bien longtemps avant la crise et l'on commence aujourd'hui à les faire passer dans la fabrique.

D'abord LA LIMITATION DES HEURES DE TRAVAIL, afin de permettre à un plus grand nombre d'ouvriers de gagner un salaire, sans augmenter la production.

Dès la fin de la guerre, la Société des Nations adoptait le principe de la journée de huit heures, c'est-à-dire semaine de 48 ou 44 heures; aujourd'hui, cette mesure paraît insuffisante, il est question de la semaine de 40 heures et même de 35 heures; et des gens sensés prévoient qu'au train où se développe le machinisme, il faudra avant longtemps songer à la semaine de 30 et moins encore.

Le deuxième remède que l'on propose au chômage, consisterait à faire disparaître du marché du travail les jeunes garçons et les jeunes filles qui prennent actuellement la place des adultes; l'on parle sérieusement de reculer au moins à 18 ans l'âge où il sera permis de travailler dans une usine et, comme conséquence, de prolonger le stage obligatoire des enfants à l'école.

* * *

C'est précisément à ces deux moyens que le Président Roosevelt a recours pour essayer de diminuer le chômage aux Etats-Unis. Grâce à ces deux mesures, si elles sont généralement acceptées et mises en pratique par les employeurs, le dictateur américain espère procurer du travail à environ six millions d'ouvriers, c'est-à-dire à la moitié des chômeurs de la république voisine.

Il faut souhaiter sincèrement que cet effort réussisse !

* * *

Mais il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour apercevoir les répercussions malencontreuses que ces mesures vont avoir sur les ouvriers chefs de familles nombreuses.

LA LIMITATION DES HEURES DE TRAVAIL au premier abord, peut sourire à une certaine classe d'ouvriers. Car on a adopté en principe que cette limitation des heures ne doit pas comporter une limitation de salaire; ainsi, croit-on, l'ouvrier aura les mêmes ressources qu'auparavant, tout en jouissant d'un plus grand nombre d'heures de loisir. Ce serait donc une amélioration appréciable dans les conditions matérielles de la classe ouvrière.

* * *

Mais il faudrait être aveugle pour ne pas apercevoir que la mesure, telle que projetée, va, par la force des choses, augmenter le coût de production; elle déterminera, par conséquent, une hausse générale des prix des produits. Le coût de la vie sera donc augmenté sans que le revenu des ouvriers ait monté en proportion.

Les célibataires pourront peut-être porter le coup allègrement. Mais que feront les pères de famille qui ont à leur charge de nombreux enfants. Notons en passant, que l'ouvrier moderne se

trouve sous ce rapport, dans une situation bien inférieure à celle dont jouissait l'ouvrier d'autrefois, avant que l'usine ait remplacé la petite boutique. Sous le régime de l'artisanat, tout ouvrier pouvait aspirer à devenir patron et à tenir boutique à son compte. A mesure que les charges de famille croissaient, ses ressources augmentaient en proportion, grâce à l'extension de sa clientèle.

Il avait de plus complète liberté de disposer de son temps et de ses bras, de travailler 12 heures, 14 heures, 16 heures, s'il le fallait, pour produire davantage et subvenir au besoin de sa famille.

L'ouvrier moderne n'a plus à sa disposition les mêmes ressources. Sous le régime de la grande industrie, il ne peut plus devenir patron; il est condamné à être toute sa vie un salarié et quand ses charges de famille s'accroissent, il n'a pas, comme l'ouvrier d'autrefois, la ressource de prolonger son travail et d'augmenter sa production; les heures de son travail sont limitées par une loi d'airain et c'est en vain qu'il demanderait au patron de lui laisser l'usine ouverte après l'heure réglementaire, parce qu'il a besoin de gagner un supplément de salaire.

La situation du chef de famille sera encore aggravée par la seconde mesure, c'est-à-dire L'ELIMINATION DES JEUNES GENS ET DES JEUNES FILLES. Autrefois, le chef de famille nombreuse dont le salaire était insuffisant pour procurer le pain de ses enfants, se trouvait soulagé dès que ses aînés étaient en mesure de gagner. Désormais, le père de famille nombreuse ne pourra plus compter sur cet appoint de ressources. Au contraire, il aura à sa charge ses fils et ses filles pendant de longues années et précisément à l'âge où les enfants coûtent le plus cher.

* * *

Ainsi, les deux mesures qu'il va falloir nécessairement appliquer pour réintégrer les chômeurs au travail auront pour effet de diminuer les ressources et d'augmenter les charges des chefs de famille.

La situation des ouvriers pères de famille qui n'ont cessé de s'aggraver depuis que la grande industrie a supplanté l'artisanat et la petite industrie, va devenir véritablement intenable.

* * *

Il faudra donc, de toute nécessité, trouver une solution à ce nouveau problème, sous peine de mettre en danger l'existence même du régime actuel de propriété, parce que celui-ci ne répondrait plus à sa destination.

En effet, il est un principe primordial qui domine toute la question de la propriété et du régime des biens: dans l'ordre providentiel, les biens ont comme fin de pourvoir au besoin de tous et de chacun des hommes. Tout homme, en effet, a droit à la vie et, comme il ne saurait vivre sans participer aux biens extérieurs et matériels, il s'ensuit qu'un régime de biens, pour être juste doit être organisé de façon à fournir à tous les hommes les moyens de subsistance.

Par ailleurs, comme l'homme n'est pas un être essentiellement individuel, qu'il est destiné par Dieu à fonder un foyer et à élever une famille, il faut admettre qu'un régime économique bien organisé doit être tel que tous les hommes de condition normale y puissent pourvoir au besoin de leur famille.

Or, sous le régime de la grande industrie, tel qu'il existe actuellement, près de la moitié de l'humanité ne peut trouver sa subsistance que dans le salaire et au train où vont les choses, il devient de plus en plus difficile au salarié père de famille de trouver la subsistance de ses enfants.

Concluons que l'évolution de la grande industrie a vicié le régime économique dans un de ses éléments essentiels, puisque la famille est la base même de la société, puisqu'elle est la cellule mère qui en assure le développement et la stabilité.

Il faudrait y apporter au plus tôt un correctif. A défaut de l'initiative privée, l'Etat doit intervenir.

Car si l'autorité sociale n'est pas l'auteur du droit de propriété, elle a cependant le droit d'en diriger l'exercice et de le diriger au bien commun de la société; elle a le droit et le devoir d'adapter le régime économique aux conditions de la société qu'elle a à régir et de le rendre conforme au principe primordial de la destination providentielle des biens.

Tel est d'ailleurs, l'enseignement explicite de Léon XIII et de Pie XI dans leurs encycliques sur la question ouvrière.

* * *

Or, la seule solution pratique que l'on ait encore trouvée au problème de la subsistance de la famille ouvrière, ce sont les allocations familiales. Celles-ci ne sont pas une utopie, ni un simple projet théorique dont on ne sait s'il est applicable en pratique. Les allocations familiales existent; elles sont réalisées depuis près de quinze ans dans plusieurs pays, et l'on est aujourd'hui en mesure de constater qu'elles sont un moyen vraiment efficace pour soulager la famille ouvrière et assurer la paix sociale.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il faudra bien que l'on y vienne et l'on y viendra de force avant longtemps.

Le plus tôt sera le mieux.

Mais les allocations familiales sont-elles applicables au Canada? Est-il vrai, ainsi que l'ont soutenu certains adversaires, que les allocations coûteraient un prix fabuleux, que la charge qu'elles imposeraient à l'industrie et au commerce serait telle qu'il faut renoncer à tout jamais à les établir chez nous.

C'est la question que je me propose d'étudier avec vous dans une prochaine causerie et j'essaierai de vous montrer que le coût des allocations, tel que l'on propose de les appliquer au Canada, sont loin d'être un obstacle à leur réalisation.

REUNION DE L'EXECUTIF DE L'U.C.C.

à

RIMOUSKI

le LUNDI 14 août

Messieurs les Aumôniers et Directeurs diocésains seront les bienvenus.

Comme cette réunion aura lieu au cours de la Semaine Sociale, l'Exécutif de l'U.C.C. invite bien cordialement tous les cultivateurs qui pourront le faire, de se rendre à Rimouski où le plus cordial accueil leur est réservé. Les questions qui seront traitées intéressent la classe agricole toute entière.

Une histoire de l'agriculture

Une brochure intéressante traitant de l'histoire du Ministère de l'Agriculture vient de paraître. Cette brochure, qui est spécialement destinée pour la Conférence-exposition mondiale du grain qui doit s'ouvrir dans peu de jours, à Regina, retrace les progrès que le Canada fait en agriculture parmi les principales nations du monde et donne au public canadien une idée très claire des travaux qu'exécute le Ministère de l'Agriculture et des services utiles qu'il a rendus et qu'il rend encore.

Le Ministère de l'Agriculture date d'avant la Confédération, il tire son origine du Bureau de l'Agriculture de la province du Canada, qui remonte à 1852; sa portée et sa juridiction ont été définies en 1867 par la Loi de l'Amérique britannique du Nord. Le Ministère de l'Agriculture embrassait autrefois l'immigration et l'émigration, la santé publique et la Quarantaine, l'Hôpital de la marine et des émigrants à Québec, les arts et les manufactures, les archives, le recensement et la statistique, l'enregistrement des statistiques, les brevets d'invention, les droits d'auteur, et les dessins industriels et les marques de commerce. Toutes ces questions multiples et diverses l'empêchaient de s'occuper de l'agriculture; la brochure en question qui est intitulée "Le Ministère de l'Agriculture, son histoire, son organisation, ses travaux", et qui est publiée par le Bureau des publications, nous apprend comment le Ministère s'est débarrassé graduellement de tous ces services étrangers et s'est attaché à faire du Canada l'un des premiers pays agricoles du monde.

Les herbicides et leur danger au point de vue du feu

Les risques d'incendie qu'entraîne l'emploi de puissants agents oxydants comme les herbicides ont été l'objet d'une enquête à l'Université de l'Alberta, Edmonton. Le chlorate de sodium est un de ces agents, le plus employé de tous pour détruire les mauvaises herbes vivaces. Employé sous forme pure, ce composé est relativement sans danger, mais dans les conditions qui règnent sur la ferme il se mélange souvent avec des matières organiques, et il en résulte un mélange qui s'enflamme rapidement par simple friction ou au contact d'une étincelle ou de la chaleur.

Les solutions de chlorate de sodium ne présentent par elles-mêmes aucun danger; malheureusement, elles séchent rapidement et complètement, et les résidus en bois, les habits ou les végétaux qui en étaient imprégnés deviennent ainsi un grand risque au point de vue du feu. On peut réduire ce risque en mélangeant le chlorate de sodium avec des ingrédients chimiques ayant une haute capacité d'absorption d'eau, ou avec d'autres ingrédients chimiques non-oxydants d'une bonne puissance herbicide; ces derniers agissent comme un diluant et un préventif du feu lorsqu'ils viennent en contact avec des matières organiques. Ces mélanges ont été étudiés spécialement en ce qui concerne l'humidité relative qu'ils renferment et les proportions des différents ingrédients chimiques nécessaires pour réduire les risques d'incendie.

(A) AUMONIERS, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

- Diocèse de Chicoutimi :**
Chicoutimi-Nord :
(A) Abbé F.-J. FORTIN, Chicoutimi
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi
(S) M. J.-A. GOBEL, Chicoutimi
Chicoutimi-Sud :
(A) Ab. J.-C. TREMBLAY, Les Eboulements
(D) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements
- Diocèse de Gaspé :**
(D) Abbé C.-E. PLOURDE, S.-Elzéar, Bon.
- Diocèse de Haileybury :**
Abitibi :
(A) Abbé A. MEUNIER, Curé La Reine
(D) M. L.-N. BOISCLAIR, Macamic
(S) M. J.-B.-L. ALARIE, Amos
Témiscamingue :
(A) Abbé L.-Z. MOREAU, S.-Bruno de G.
(D) M. Jos COTNOIR, S.-Bruno de Guigues
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie
- Diocèse de Joliette :**
(A) Chan. M. CLERMONT, S.-Barthélemi
(D) M. Arthur VALOIS, Saint-Barthélemi
(S) Abbé D. HENAULT, vic., S.-Barthélemi
- Diocèse de Mont-Laurier :**
(A) Abbé J.-L.-A. GENIER, Ferme-Neuve
(D) M. F. DESJARDINS, L'Annonciation
- Diocèse de Montréal :**
(D) M. Paul BOUDRIAS, L'Abord à Plouffe
(D) M. Hercule RIENDEAU, S.-Rémi, (Nap.)
- Diocèse de Nicolet :**
(A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre
(S) Abbé Alphéris TAILLON, Evêché



Au Foyer de l'U.C.C.

Président-général : ALBERT RIOUX, L.Sc.A., Sayabec
Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président : ABEL MARION, Sainte-Hedwige
2e Vice-Président : ALFRED HARDY, Saint-Basile

Secrétaire général et Rédacteur : RAYMOND-M. PUCET, Montréal

Vérificateur : J.-F. DIONNE, L.D.C., Montréal
Propagandiste : ALDERIC LALONDE, Rigaud

Conseillers juridiques : Me WILFRID GUERIN, N. P. Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

(A) AUMONIERS, (D) DIRECTEURS
(S) SECRETAIRES

- Diocèse d'Ottawa et de Pembroke**
Section de Québec :
(D) M. W. BENOIT, Luskville, (Wright)
Section de l'Union des Agriculteurs F.-O. :
(A) Abbé R. GLAUDE, curé, Gatineau
(D) M. R. BEAUDET, R.R. No 2, Cyrville, O.
- Diocèse de Québec :**
Québec-Nord :
(A) Abbé J.-P. CHALIFOUR, Curé N. D. des Anges
(D) M. Eugène S.-Germain, Saint-Casimir
(S) M. Edouard VERREAULT, S.-Léonard
- Diocèse de Québec-Sud :**
(A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis
(D) M. Jos. BRETON, S.-Hélène, Dorch.
(S) M. A. CHAMPAGNE, S.-Honoré, Beauport
- Diocèse de Québec-Est :**
(D) M. J.-M. NICOLE, Montmagny
(S) Eug.-G. FOURNIER, Montmagny
- Diocèse de Rimouski :**
(A) Abbé Alp. BELZILE, B.S.A., Rimouski
(D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles
(S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles
- Diocèse de Sherbrooke :**
(A) Abbé A. MALOUIN, S.-Elie d'Oxf., Sh.
(D) M. Ph. LAROCHE, S.-Camille de Wolfe
(S) A.-C. VANDADAIGE, Sherbrooke
- Diocèse de Saint-Hyacinthe :**
(A) Abbé G. SPENARD, Saint-Hyacinthe
(D) M. Alexis BEAUREGARD, S.-Hélène
(S) M. P.-A. LESSARD, S.-Hélène (Bagot)
- Diocèse de Trois-Rivières :**
(A) Abbé Ernest JACOB, S.-Gérard des L.
(D) M. Omer-E. MILOT, Yamachiche
- Diocèse de Valleyfield :**
(A) Ch. O. BISSONNETTE, S.-Martine
(D) M. J.-F. PRUD'HOMME, S.-Philomène
(S) M. Lucien GENDRON, Beauharnois

REUNIONS DE CERCLES

- 6 août : MONTMAGNY
6 " : SAINT-CAMILLE (Wolfe)
6 " : SAINTE-ELISABETH (Arthabaska)
7 " : SAINTE-JEANNE D'ARC (Lac Saint-Jean)
7 " : SAINT-JUDE (Saint-Hyacinthe)
7 " : ARTHABASKA
8 " : SAINTE-CECILE (Frontenac)
8 " : SAINT-ADRIEN DE HAM (Wolfe)
9 " : LORETTEVILLE, Québec
10 " : NOTRE-DAME DE HAM (Wolfe)
10 " : BARRAUTE (Abitibi).

ECHOS DE CERCLES

Luskville Gatineau

Notre cercle de l'U.C.C. tint son assemblée régulière à l'Hôtel de Ville le 24 juillet. La majorité des membres étaient présents. En l'absence de M. T. Allen, M. Eldie Noël, vice-président, présida la séance.

La lecture du procès-verbal de la dernière réunion fut adoptée, proposée par M. H. Papineau et approuvée par M. René Alary.

Suivirent deux autres résolutions adoptées à l'unanimité.

1o Proposé par M. Eug. Desjardins, demandé par M. H. Papineau, de demander à M. l'abbé Bélangier, nouveau curé de la paroisse, d'être aumônier de notre cercle de l'U.C.C.

2o Proposé par M. H. Papineau, secondé par M. René Alary, d'envoyer un témoignage de remerciements à notre ancien aumônier, M. l'abbé J.-O. Labelle, nommé récemment curé de Sainte-Rose de Lima.

Le travail de la soirée consista à répondre au questionnaire envoyé par le Bureau central en préparation du Congrès général.

M. Liguori Alary fut choisi conférencier de la prochaine réunion. Il traitera la culture des pommes de terre.

Avant de clôturer l'assemblée, notre nouvel aumônier fut prié d'adresser la parole. En termes appropriés, il déclara accepter avec volentiers l'honneur et les devoirs que cette charge impose. Il nous assura de ses meilleures intentions et de son entier dévouement au progrès de notre cercle et à la cause de toute l'Union.

Léon ALARY, sec.

Sainte-Jeanne d'Arc (Lac S.-Jean)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée régulière le 16 juillet sous la présidence de M. Etienne Ouellet, président, et de plusieurs directeurs formant quorum, M. l'Aumônier du Cercle était présent à la dite assemblée.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance et de la correspondance reçue, M. le Président fit la lecture d'une note du président général de l'U.C.C. dans le "Guide" de l'Union.

M. l'Aumônier fut prié ensuite de donner aussi une allocution, ce qu'il fit aussi avec plaisir et dévouement en tirant quelques conclusions sur l'allocution de l'Aumônier général de l'Union.

Le Secrétaire du cercle paroissial donna une causerie sur les activités du cercle et suggéra quelques moyens à prendre afin que les cultivateurs puissent garder leur argent dans la localité autant que possible, plutôt que de se fier à des étrangers pour nous sauvegarder, tel que par exemple, dans les assurances contre l'incendie, les cultivateurs versent des sommes énormes aux compagnies étrangères. Il serait très facile de se protéger en s'organisant nous-mêmes, en payant, chaque année, une contribution très minime, en se choisissant des gens très compétents et disposés à se sacrifier par dévouement envers la classe qu'ils représentent.

Le 7 août, il y aura réunion du cercle de l'U.C.C. à sept heures du soir et tous les cultivateurs

et les dames y sont invités, la veillée sera très intéressante, nous n'en doutons pas, car ce soir-là, il y aura une conférence donnée par M. l'abbé Jos. Fortin, curé de S.-Méthode, qui nous fera revivre les anciennes coutumes de nos ancêtres, il y aura probablement plusieurs autres orateurs qui seront présents à cette réunion.

Eugène LAPOINTE, sec.

Saint-Anaclet (Rimouski)

Une assemblée de l'U.C.C. a été tenue à la salle publique en présence du bureau de direction et de 38 personnes : membres, cultivateurs et fils de cultivateurs.

Après la prière faite à saint Isidore, M. l'Aumônier distribua aux lauréats des cours-à-domicile les certificats qu'ils avaient mérités, suivant les notes qu'ils avaient gagnées ; le plus grand nombre de points ont été gagnés par M. Alphonse Fournier, fils de Gaspard : 99 sur 100%. Ce jeune homme mérite des félicitations pour être arrivé au but si proche de 100 sur 100.

Le Secrétaire lut le procès-verbal de la dernière assemblée, lequel fut adopté et signé par M. le Président. Le Secrétaire lut une circulaire reçue de M. l'abbé Alfred Bérubé, secrétaire de l'Union diocésaine, et une autre reçue du Ministère de l'Agriculture sur l'élevage du porc à bacon et les avantages qu'il donne aux gardiens de ces porcs ; le secrétaire donna quelques conseils sur l'élevage du porc avec le bulletin no 109 par X.-N. Rodrigue.

Pour terminer, M. l'Aumônier nous parla de la Semaine sociale de Rimouski et des bons effets qu'elle peut produire.

Anaclet OUELLET, sec.

Saint-Méthode (Frontenac)

Le Cercle a tenu son assemblée le 18 juillet sous la présidence de M. Napoléon Rhéaume, une centaine de personnes étaient présentes.

Des renseignements très intéressants concernant l'assurance mutuelle vie furent donnés par M. Leblon Bergeron et M. l'abbé Gravel.

Le travail du mois se porte sur le recrutement des membres.

François NADEAU, sec.

Saint-Damien-de-Brandon (Berthier)

Le 6 juillet, M. Aldéric Lalonde venait nous entretenir de l'U.C.C. Durant plus d'une heure, il sut intéresser les quelque 125 auditeurs accourus pour l'entendre. Après nous avoir dit qu'aujourd'hui l'union est absolument nécessaire, il énuméra les bienfaits que nous apportait l'U.C.C. et les avantages que déjà en avaient retirés les cultivateurs.

Après sa conférence, qui fut des plus goûtées, l'orateur fonda un cercle de l'U.C.C., auquel s'inscrivirent sur le champ 18 membres. C'est un commencement : sûrement que S.-Damien n'en restera pas là.

Le 18 du même mois, notre cercle tenait sa première réunion. Celle-ci, convoquée par M. le Curé Robillard, notre aumônier, avait pour but de discuter de local, du jour et de l'heure de la réunion mensuelle : cette date a été fixée au 1er lundi du mois, à 8 heures. Régler ces choses fut l'affaire de quelques minutes ; aussi M. l'Aumônier profita-t-il du temps libre pour nous lire les statuts de l'U.C.C.

Commencée par la prière, l'assemblée fut close par la prière.

Y. L. ptre, sec.

Les mites dans les maisons neuves

Il y a parfois des inconvénients à demeurer dans une maison neuve, et une invasion de mites qui vient de se produire dans un quartier nouvellement bâti de Montréal nous en fournit la preuve. Il paraît que les larves de ces mites se nourrissent d'une couche calorifugeante dans les murs, composée essentiellement de crin de cheval entre des couches de papier. Les mites se multipliaient dans cette couche et envahissaient en grand nombre les chambres des maisons. — Division fédérale de l'Entomologie.

J.-F. Dionne, L.D.C.
COMPTABLE PUBLIC
4876, rue Lafontaine,
Montréal.
Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.
Tél. : CLairval 8440 F.

COURS AGRICOLES A S.-BARTHELEMI

Des cours seront inaugurés en septembre. — Ouverture d'une 7e année à l'Académie locale.

La situation précaire de l'agriculture dans notre province est assez connue. Dans la difficulté où se trouve notre classe agricole elle ne pourra longtemps continuer d'être la base de tout notre système économique. Des remèdes on en a proposés et on en propose tous les jours. Parfois ce sont des palliatifs, parfois les remèdes sont insuffisants. Les politiciens, les sociologues, les économistes, le clergé s'accordent cependant sur le retour à la terre.

Cependant il est assez difficile actuellement de s'entendre sur les moyens de ramener à la terre ceux qui l'ont quittée et qui désirent lui revenir. On reconnaît pourtant que l'instruction agricole est un des plus puissants moteurs qui mettront en branle le vrai retour à la terre. Et cette instruction permettra aussi, fait d'importance, de garder sur la terre ceux qui y sont déjà.

M. le chanoine Clermont, curé de S.-Barthélemi et aumônier diocésain de l'U.C.C., de concert avec les autorités des Cleres de S.-Viator, particulièrement R. P. Latour, supérieur provincial et le R. F. J. Desrosiers, directeur de l'Académie S.-Barthélemi, a réussi à doter l'une des plus belles régions agricoles de notre province d'une école où des cours agricoles seront donnés.

L'ouverture de ces cours aura lieu en septembre. Une 7e année sera inaugurée en septembre afin de permettre aux élèves de compléter leurs études agricoles et commerciales. Dès septembre les élèves de 5 et 6e années pourront suivre ces cours spéciaux selon le programme agricole du Comité Catholique de l'Instruction Publique.

On fonde beaucoup d'espérance sur cette école d'agriculture et tous les jeunes gens que la chose intéresserait sont priés de s'adresser au Directeur de la mission. Un programme plus complet sera publié dans quelques semaines.

DIMANCHE 6 AOUT

Assemblée régionale à SAINT-ANTOINE SUR RICHELIEU sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs

MM. les membres de l'U.C.C., tous les cultivateurs de la région et leurs familles sont cordialement invités.

Réorganisation du cercle Saint-Pierre-de-la-Patrie

Notre cercle de l'U.C.C. était inactif depuis trois ans. Sous l'active poussée de M. l'abbé Armand Malouin, aumônier diocésain, il vient de renaitre, plus actif et plus fort.

Le 2 juillet, M. l'abbé Malouin réunissait les anciens membres du cercle. Il n'eut pas de peine à leur faire comprendre les avantages qu'ils avaient retirés de l'U.C.C. même depuis que le cercle était inactif. Dans son plaidoyer, M. l'abbé Malouin prêcha la nécessité de l'union professionnelle chez les cultivateurs. Il fit ressortir les avantages qui en résulteraient tant au point de vue matériel que national et religieux. Quelques membres de l'ancien cercle dont MM. J.-L. Audet et Joseph Gobeil prirent la parole pour appuyer de leur expérience personnelle les sages avis de M. l'aumônier diocésain. M. Samuel Gobeil, notre concitoyen, député de Compton au Parlement fédéral honorait l'assemblée de sa présence.

M. l'abbé Paul Mailloux, vicaire de la paroisse et président de cette assemblée préliminaire, procéda alors à l'inscription des membres. Dix-sept donnèrent immédiatement leur nom.

On décide ensuite de fixer au deuxième lundi du mois la tenue des assemblées régulières.

Assemblée du 17 juillet

M. le vicaire accepte de présider la première assemblée régulière. Il dit quelques mots de bienvenue aux nouveaux venus qui se pressent assez nombreux dans la salle que M. Tancrede Gallé met gracieusement à notre disposition. On procède immédiatement à l'élection du conseil de direction.

M. J.-L. Audet ancien président du cercle demande qu'on infuse du sang nouveau au cercle en choisissant un nouveau conseil. Il promet son appui aussi loyal que complet aux directeurs qu'on élira, mais il émet le voeu qu'on prenne des directeurs plus jeunes. L'assemblée entière rend hommage à l'ancien conseil et reconnaît qu'il a rendu d'immenses services au cercle et à la paroisse entière en favorisant et en organisant l'achat et la vente en coopération, mais elle se rend en même temps au désir exprimé par M. Audet.

M. Joseph Gobeil accepte la charge de président. M. Ernest Gédéon est élu vice-président. On demande à M. l'abbé Paul Mailloux vicaire de la paroisse et l'office aumônier du cercle, d'assumer en outre la responsabilité de secrétaire. Les directeurs suivants sont élus. MM. Damase Gournier, Pierre Prévost, Elzéar Choquette, Joseph S.-Onge et Wilfrid Blais.

M. le vicaire félicite ensuite les nouveaux élus et pendant quelques instants, il insiste sur la nécessité pour les cultivateurs de unir et de s'instruire. Le cercle de l'U.C.C. leur en fournira les moyens.

Le cercle compte ce soir 22 membres en règle. Le début est encourageant.

Résolution du cercle de l'U.C.C. de L'Ange-Gardien (Rouville)

Attendu que d'après des journaux de Montréal, des représentants de manufacturiers et vendeurs de tabac réunis à Montréal, auraient décidé de demander que la loi des tabacs soit amendée, de manière à ce que tout le tabac vendu en feuilles à d'autres qu'aux manufacturiers, soit imposé d'un droit d'accise; et que personne ne puisse vendre de tabac autrement qu'aux manufacturiers et marchands licenciés.

Il est proposé par François Paquette et secondé par Hubert Mercure, maire de la paroisse, que le cercle de l'U.C.C. de l'Ange Gardien demande au Bureau de Direction et à l'Exécutif de l'U.C.C. de s'opposer à une pareille mesure, et que cette résolution soit publiée dans la "Terre de Chez Nous".

Avantages de la profession agricole

DES COMPENSATIONS

Chez nous, la profession agricole est appréciée de bien des manières.

Certains la détestent. D'autres la méprisent. Quelques-uns la subissent. Un petit nombre... l'aiment.

Si la carrière agricole est moins brillante, moins retentissante que certaines autres, elle offre, en retour, des avantages uniques, des satisfactions réelles qui remplacent bien ce que l'on peut trouver ailleurs de plus attrayant sous certains côtés.

L'agriculture fournit à l'homme tout ce qu'il faut pour vivre heureux.

En plus d'être moralisatrice, parce qu'elle fait vivre au milieu des oeuvres du Bon Dieu, elle procure la liberté, l'indépendance, la santé.

L'homme qui cultive son domaine est maître de sa personne.

Sans doute, comme le reste des mortels il est soumis à la grande loi du travail mais, plus que tout autre, il peut disposer librement de son temps et de ses mouvements.

L'atelier, le bureau ne l'attendent pas à heures fixes.

Il n'est pas au service des clients; il n'a pas à satisfaire un public exigeant.

Il doit travailler, mais il est le chef d'administration.

Sa liberté d'action lui permet, en outre, de juger les faits et les hommes sans influence extérieure.

Combien doivent penser et parler comme leur patron ou dans le sens des intérêts particuliers qu'ils servent.

Le cultivateur est aussi le plus indépendant pour la nourriture et le vêtement.

Il peut récolter sur sa terre à

La séance se termine par la prière. Paul MAILLOUX, ptre vic. sec.

peu près tout ce qu'il faut pour nourrir sa famille.

Les fruits et les légumes proviennent de ses champs.

Le lait, le beurre, la viande, les oeufs sont fournis par ses troupeaux.

Tous ces aliments sont recueillis à la source même, dans leur plus grand état de pureté.

Pour se vêtir, il peut utiliser la laine et le lin produits sur sa ferme.

De tous les humains, c'est l'agriculteur qui produit le plus de matières pour les nécessités de la vie.

Il y a le travail...

Le cultivateur doit besogner du matin au soir, d'un soleil à l'autre; c'est bien dur cela dira-t-on.

Il est vrai que l'agriculteur doit être un rude travailleur, mais quel travail et dans quelles conditions?

D'abord, le cultivateur est son propre patron; il n'a pas derrière lui un contremaître qui le surveille.

Il donne ce qu'il peut. S'il est fatigué, il se repose; s'il est bien disposé, il exécute une plus forte besogne dont il aura tout le bénéfice.

Il peut travailler et se reposer aux heures qui lui conviennent. Il travaille pour lui-même et pour les siens.

C'est son entreprise qu'il conduit; ce sont ses plans qu'il exécute.

Tout cela lui donne une ambition, un courage qui allègent bien des fardeaux.

Je crois qu'un homme peut travailler pour lui-même à peu près deux fois autant que pour un autre sans éprouver plus de fatigue.

De plus, ses travaux sont variés. Chaque saison apporte ses changements évitant ainsi la monotonie et l'ennui.

Ensuite, le travail s'accomplit dans des conditions hygiéniques.

L'homme des champs n'est pas enfermé entre quatre murs; il vit dans un panorama grandiose limité par l'horizon.

Il ne respire pas un air vicié et chargé de poussières; il a pour lui l'air pur et embaumé des vallons, des bois et des montagnes.

Au lieu d'entendre continuellement le bruit strident des machines, le tapage du progrès, il jouit de la grande paix des campagnes, il écoute le chant des oiseaux, les murmures de la nature.

Il travaille sous le brillant soleil qui purifie et fortifie.

L'activité qu'il déploie stimule son énergie, conserve sa vigueur et sa santé.

La direction de son entreprise, l'application de diverses méthodes de culture, la connaissance des plantes et des animaux, l'étude des problèmes qu'il doit résoudre mettent en exercice toutes ses facultés intellectuelles.

Le travail agricole développe donc non seulement le corps mais aussi l'intelligence. Il tend, par conséquent, à augmenter, à tous points de vue, la valeur de l'homme.

Il ne le rive pas à une machine qui mène bien plus l'individu que ce dernier ne la conduit.

Ces choses-là sont bonnes à écrire, direz-vous, mais la vie n'est pas toujours aussi poétique.

Il est vrai que les beautés de la campagne sont souvent masquées par un rude labeur mais cela n'empêche pas que ces beautés existent réellement.

Leur proximité nous empêche peut-être de les voir ou de les bien apprécier mais tout de même elles sont patentes.

Qu'on y réfléchisse quelques

PROGRAMME DU CONGRES DIOCESAIN DE L'U.C.C.

Tenu à Joliette, le jeudi, 10 août 1933

Sous le Patronage de Son Excellence Mgr J.-Arthur Papineau, Evêque de Joliette.

SEANCE DU MATIN
(heure solaire)

- 9 h. Messe basse, par Mgr Joseph-Arthur Papineau. Sermon par le Rév. Père Léon Lebel, s.j. Aumônier général.
- 10.15 h. Réunion à la Salle Académique du Séminaire. Bienvenue par M. Arthur Valois, Président diocésain.
- 10.30 h. L'Association professionnelle, son influence, M. Albert Rioux, Président Général.
- 11 h. Le Tabac: Serait-il opportun de prohiber ou de contrôler, ou de taxer la vente de tabac en feuilles. M. Rosaire Roch, Gérant de la "Coopérative de tabac", Saint-Jacques de Montcalm.
- 12 h. Dîner... Temps libre.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

- 1 h. Causerie par le Rév. Père Léon Lebel, s.j., Aumônier Général.
- 1.30 h. La Jeunesse Agricole Catholique (J.A.C.)
Causeries:
a L'Ecole du soir... M. Grégoire Perrault. (Saint-Ambroise).
b Formation de la mentalité coopérative chez les Jeunes... M. Robert Marsolais. (Saint-Jacques).
Formation des Cercles de Jeunes:
M. l'abbé Donat Hénault,
M. Anthyme Charbonneau, Agronome régional. (Joliette)
M. Jean-Charles Magnan, B.S.A., chef de la Section des Jeunes. (Ministère de l'Agriculture, Québec).
- 3.30 h. RESOLUTIONS
- 4 h. Avis et conseils par Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau.
Election des Directeurs de l'Union Diocésaine.

N.B. Invitation spéciale aux DAMES et aux JEUNES GENS.

instants et souvent si c'est nécessaire.

Et puis, quand il pleut à la campagne, il pleut également à la ville.

Ces avantages inappréciables sont les compensations de la vie rurale. Elles valent bien, n'est-ce pas, les satisfactions particulières des autres positions ou professions.

Regardons donc l'agriculture sous tous ses aspects.

Ne considérons pas que la besogne manuelle; sachons voir plus haut et plus loin.

L'agriculture est la seule profession instituée par Dieu lui-même.

Elle a une grande valeur morale, sociale et économique.

Elle procure à l'homme une vie paisible, normale, saine.

Que nos agriculteurs surtout veuillent bien méditer ces pensées en exécutant leurs travaux journaliers.

Joseph FERLAND, L.S.A.

Troupeaux de race pure au Canada

Certificats d'enregistrement des bestiaux approuvés au Canada

Le nombre total de certificats de généalogie enregistrés par le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail et approuvés par le Ministère fédéral de l'Agriculture pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1933, a été de 68,353. Le nombre de certificats accordés

aux races de chevaux se décomposent ainsi: Race Clydesdale, 501; Percheronne, 476; Pur-sang, 425, "Standard bred" 155. De trait belge 133, Canadienne 55; Hackney 32, Shire 11, et Suffolk 3, ainsi que 11 poneys Shetland, soit un total de 1,801.

Pendant la même période le nombre de bovins enregistrés s'est monté à 30,074, se décomposant ainsi: Race Shorthorn 8,902, Ayrshire 8,436, Jersey 5,051, Hereford 4,197, Aberdeen Angus 1,247, Guernsey 1,301, Canadienne 772, Red Poll 353, Suisse brune 63, et Galloways 22.

Pendant la même année il s'est délivré 5,706 certificats d'enregistrement de pores se décomposant ainsi: 4,386 Yorkshire, 532 Tamworth, 452 Berkshire, 123 Chester White, 104 Poland China, 78 Duroc Jersey, 23 Hampshire, et 8 Large Blacks.

Le total des certificats d'enregistrement approuvés pour les moutons était de 11,560, se décomposant ainsi: 3,397 Oxford Down; 2,459 Shropshires; 1,766 Suffolk; 1,135 Leicester; 1,076 Hampshire; 1,006 Southdown; 239 Cheviot; 173 Dorset Horn; 132 Coltswoold; 37 Rambouillet; 18 Ryeland; 4 Corriedate; 3 Romney; et 1 Blackface.

Le nombre de renards, de toutes races, était de 9,799; chiens de toutes races, 7,130; volailles, toutes races, 2,157, et chèvres 126. Les races comprises dans le total pour les chèvres se décomposaient ainsi: Nubie 18, Saanen 74; et Toggenburg 34. — Service de l'enregistrement, Division fédérale de l'industrie animale.

LES GLANEUSES

"Mon Dieu, ma famille et mes champs".



Association féminine
et littéraire

Page rédigée
en collaboration

LE COEUR D'UNE MERE

(suite)

"Les premiers éléments de piété, l'enfant les puise chez sa mère, en même temps que le lait. N'est-ce pas elle qui, se substituant à ce petit être presque inerte, adresse, à sa place, des prières auxquelles le cœur de Dieu ne peut rester insensible? Plus tard, quand l'enfant commence à connaître, c'est par geste qu'il s'associera à la prière que sa mère fait pour lui, mais aussi, quand est venu le moment de la prière, il faut que l'enfant sente que sa maman est plus sérieuse à cet instant.

"La prière des enfants, pour ne pas leur être ennuyeuse, doit être compréhensible et très courte. Il ne faut pas rire de leurs formules naïves; elles ont certainement plus d'efficacité que n'importe quelles belles prières, même composées par des Saints illustres.

"La mère ne craindra pas d'emmener son enfant à l'église et lui apprendre à s'y bien tenir. D'ailleurs il suffit de lui donner l'exemple: il fera tout comme sa mère, il ne s'y ennuiera pas, car il s'intéressera bien vite aux cérémonies et, si c'est un garçon, il réclamera bientôt l'honneur d'être lui aussi enfant de chœur, et peut-être là, près du Tabernacle, lui viendra-t-il le désir d'être prêtre, à son tour. Quelle plus belle récompense pourrait couronner les efforts de la Mère? Voir son enfant monter à l'autel, reproduire en union avec Jésus-Christ, ses actes, ses gestes, ses paroles et Jésus lui obéissant, descendre entre ses mains pour renouveler son sacrifice. Or ne l'oublions pas, c'est bien souvent dans le cœur de la mère que naît le sacerdoce des fils.

"Dès qu'il sera possible, la mère enrôlera ses enfants dans la Croisade Eucharistique, dont la méthode, si bien appropriée à l'âge des enfants, lui sera d'un grand secours dans son oeuvre de formation. Quand ils commenceront à parler, ils sauront vite dire d'eux-mêmes, en s'éveillant: "Coeur de Jésus, à vous toute ma journée."

"Ah! certes, la tâche d'éducatrice comporte beaucoup de peines et de soucis, mais à côté des devoirs, il y a des joies incomparables. N'est-ce pas un immense bonheur pour une mère, de voir ses enfants bien portants et heureux par ses soins, de suivre les progrès rapides de ces petites intelligences qui s'éveillent et veulent savoir toujours davantage, posant questions sur questions et faisant leurs réflexions qui sont parfois de vrais problèmes, comme ce petit de 2 ans et demi qui disait à sa grand-mère: "Alors, Mémée, le Bon Dieu et le Sacré-Coeur de Jésus, c'est le même?: Aussi, est-ce de tout coeur qu'avec le poète nous pouvons dire:

"Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Préservez mes amis et mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants."

"Le rôle de la mère. — L'éducation consiste à préparer dans l'enfant et l'adolescent, l'homme à venir, c'est-à-dire le chrétien complet, corps et âme. Loin d'être à négliger, l'éducation corporelle des enfants réclame les soins les plus assidus et les plus variés. Mais l'éducation de l'âme est plus importante et repose à peu près entièrement sur la mère.

"Si Dieu daigne appeler quelqu'un de nos fils ou de nos filles à l'honneur du sacerdoce ou de la vie religieuse, regardons cette vocation non pas comme un sacrifice, mais comme la plus grande des joies de la terre, une joie qui ne s'use jamais, une joie céleste, puisqu'elle prend sa source directement dans la gloire de Dieu procurée par les enfants.

"Développer chez ses enfants une conscience droite, une âme forte, un grand coeur, tel est le rôle d'une bonne mère de famille."

(à suivre)

SEMEUSE

LA CHUTE DES PECHEURS

I

"Ah! quel bonheur d'aller en mer!
Par un ciel chaud, par un ciel clair,
La mer vaut la campagne;
Si le ciel bleu devient tout noir,
Dans nos coeurs brille encor l'espoir,
Car Dieu nous accompagne.

"Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

II

"Saint Pierre, André, Jacques et saint Jean,
Fêtés tous quatre une fois l'an,
Etaient ce que nous sommes,
Et ces grands pêcheurs de poissons
A leurs filets, leurs hameçons,
Prirent aussi les hommes.

"Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

III

"Sur les flots ils l'ont vu, léger,
Vers eux tous venir sans danger,
Aussi léger qu'une ombre;
Mais Pierre à le suivre eut peur.
Il cria: Sauvez-moi, Seigneur!
Sauvez-moi; car je sombre.

"Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

IV

"Sur ton bateau, Pierre-Simon,
Que Jésus fit un beau sermon
A la foule pieuse!
Puis dans tes filets tout cassés
Combien de poissons amassés!
Pêche miraculeuse!

"Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

V

"Dans ta barque il dormait un jour,
Te souvient-il comme à l'entour
S'élevait la tempête?
Lui, réveillé par ton effroi,
Dit à la vague: "Apaise-toi!"
Elle baissa la tête.

"Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

VI

"Aussi la barque du pêcheur
Où s'est assis notre Sauveur
A toujours vent arrière;
Sans craindre la mer ni le vent,
Elle va toujours en avant,
La barque de saint Pierre.

"Le bon Jésus marchait sur l'eau,
Va sans peur, mon petit bateau.

VII

"O Jésus! des pêcheurs l'ami,
Avec nous venez aujourd'hui
Dans cette humble coquille;
Allons! prenez le gouvernail,
Et bénissez notre travail;
Il nourrit la famille.

"Jésus nous conduira sur l'eau;
Va sans peur, mon petit bateau."

BRIZEUX.

Recette

JUS DE LEGUMES EN BOITES

Les conserves de légumes qui sortent de la boîte font un mets excellent si on les verse, avec l'eau qui s'y trouve, dans une casserole et qu'on les laisse bouillir rapidement jusqu'à ce que presque toute cette eau se soit évaporée. On peut ensuite les assaisonner avec du beurre,

du sel et du poivre, et les servir immédiatement. Ne lavez jamais les conserves de légumes avant de vous en servir, dit la Division fédérale des fruits. Les sels minéraux que contient le liquide pourraient se perdre au lavage et les légumes perdraient aussi leur bon goût. Employez l'eau de ces légumes dans des sauces ou dans des soupes si vous ne désirez pas la servir avec les légumes.

DEVOIRS CONJUGAUX

Soyez humble et obéissante envers votre mari... Ne soyez ni arrogante ni répliquante... Il y a des femmes qui veulent gloser et épilucher sur la raison et le sens de leur mari et qui même, pour faire les entendus et les maîtresses, agissent ainsi en public plus qu'autrement; ce qui est pis. Je ne veux pas dire qu'elles ne doivent rien savoir et que leurs maris ne doivent rien leur expliquer; mais cela doit être dit et fait en particulier, cela doit venir de la volonté et bonté du mari, non de l'autorité, maîtrise et seigneurie de la femme l'interrogeant devant le monde par manière de domination.

Il n'est si mauvais mari qui ne veuille être obéi et réjoui par sa femme, et quand les maris se trouvent mieux obéis ailleurs qu'ils ne l'étaient dans leur maison, ils négligent la faute; elles en attribuent la faute à l'orgueil et désobéissance. Celles-ci en sont ensuite fâchées; mais il est plus malaisé de reprendre son oiseau quand il est échappé de la cage, que de l'empêcher de s'envoler. Ainsi ne peuvent-ils reprendre le coeur de leur mari, quand celui-ci a cherché et trouvé meilleure obéissance ailleurs; elles en attribuent la faute à leurs maris, la faute est à elles-mêmes.

Vous devez être, attentionnée et soigneuse de la personne de votre mari.

Soignez-le amoureuxment, tenez son linge bien propre, car c'est là votre affaire. Aux hommes le soin des affaires du dehors, les maris doivent s'en occuper, aller, venir, courir de ça et de là par pluie, vents, neige, un jour mouillé et un jour suant, un jour transi, mal repu, mal hébergé, mal chauffé, mal couché. Mais rien ne lui fait de mal parce qu'il est réconforté par l'espérance, qu'il a des soins que sa femme prendra à son retour, des aises, des joies et des plaisirs qu'elle lui fera faire devant elle: comme de se déchausser les pieds, d'avoir chaussures et souliers frais, d'être bien repu, bien abreuvé, bien servi, bien obéi.

Souvenez-vous du proverbe rural qui dit qu'il y a trois choses qui chassent l'homme hors de sa maison, savoir: maison sans toit, cheminée qui fume, femme disputeuse. Et pour cela, chère soeur, je vous prie que, pour vous tenir en l'amour et grâce de votre mari, vous lui soyez douce, aimable et débonnaire.

Pensées

Toute épouse, vraiment épouse a pour carrière la carrière de son mari.

Dès que vous le pouvez, c'est pour vous un devoir sacré de cultiver votre esprit. Vous vous rendez par là plus propre à honorer Dieu, votre patrie, vos parents, vos amis. — Silvio Pellico.

Une belle femme plaît aux yeux, une bonne femme plaît au coeur; l'une est un bijou; l'autre un trésor.

Tribune libre

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

L'industrie laitière à la dérive

S.-Hélène, le 29 juillet 1933.
Monsieur le Directeur,

En ces temps d'extrême pénurie, nous avons besoin de toucher jusqu'au dernier sou de ce que nos vaches peuvent nous rapporter. Et cependant que voyons-nous? Le beurre se vend bon marché, mais le No 1 obtient de meilleurs prix que les qualités inférieures, malgré cela plus d'un quart du beurre classifié n'est pas de première classe. Les prix du beurre sont complètement insuffisants, cela n'empêche pas que le cultivateur n'en touche pas toute la part qui devrait lui revenir. Avec M. Ernest Benoit, de S.-Nazaire, je crois que la concurrence que se font nos fabricants, en occasionnant des frais plus élevés de fabrication et une moins bonne qualité des produits, contribue à diminuer la "paye" des cultivateurs.

Le fabricant qui cherche à conserver ou à accroître le nombre de ses patrons en payant plus cher que ses voisins la livre de gras et qui arrive à ceci par une fabrication soignée et peu coûteuse, et par la vente au plus haut prix d'un produit toujours de première qualité, fait une concurrence légitime et bienfaisante.

Il y a une autre concurrence qui est désastreuse pour les intérêts de l'industrie laitière.

D'autres fabricants augmentent leurs dépenses en ramassant la crème au loin par camions, ils diminuent la qualité de leur beurre en acceptant toutes sortes de crème — peuvent-ils se montrer exigeants en même temps qu'ils font la chasse aux clients — et cependant ils se font une réputation en payant la livre de gras un prix élevé. Ils sont habiles à souffler les chiffres, c'est tout leur mérite; ils désorganisent notre industrie laitière, voilà leur tort.

L'indifférence des patrons et les empiétements des fabricants sont à la veille de consacrer un état de choses désastreux; un régime où le zèle des inspecteurs de beurrierie devient impuissant, où il est impossible de fabriquer un beurre No 1, où nul fabricant ne peut compter sur une clientèle stable, où le cultivateur accepte une nouvelle servitude: celle de recommencer chaque année une nouvelle expérience afin de découvrir quelle fabrication paie le mieux ses patrons, lui aussi autrefois en contrôlant les opérations de sa fabrique pouvait s'assurer qu'il obtenait jusqu'au dernier sou de ce qui devait lui revenir.

Le plus navrant, c'est que nous favorisons cette nouvelle organisation de l'industrie laitière: en effet, pourvu qu'elle soit possible, il faut que les patrons abandonnent entre les mains du fabricant le soin de vendre leur beurre et de leur en partager le prix, il faut qu'ils tolèrent que le fabricant agisse comme un acheteur de crème, tenu rien qu'à montrer sur l'enveloppe de "paye" un prix de la livre de gras égal ou supérieur à celui des voisins.

Un groupe de cultivateurs du district de S.-Hyacinthe, racontaient toutes ces misères là devant la commission d'enquête

qui siégeait à S.-Hyacinthe le 19 janvier 1932. Et voici les remèdes qu'ils suggèrent.

Que l'autorité suprême dans chaque fabrique soit un bureau de direction élu par les patrons.

Que le ministère de l'Agriculture prépare une formule type des règles à suivre pour la bonne direction d'une fabrique, un sommaire des droits et des devoirs de l'inspecteur, du fabricant, du bureau de direction et des patrons d'une fabrique, et que ce code serve de modèle aux arrangements particuliers devant exister dans chaque fabrique entre le fabricant et les patrons.

Que le fabricant soit payé tant de la livre de gras, afin de l'intéresser à en trouver dans le lait.

Le beurre devrait se vendre à l'enchère et le ministère devrait favoriser cette façon de disposer de la production de nos fabriques; bel hommage que ces cultivateurs décernaient au Comptoir Coopératif de l'U.C.C. et aux services qu'il rend à la classe agricole en organisant les ventes à l'enchère du beurre et du fromage.

Qu'il soit illégal pour une fabrique d'aller chercher de la crème hors de son arrondissement.

J'avais négligé jusqu'ici de révéler les misères exposées devant la Commission d'enquête sur l'industrie laitière et que nous étions peut-être seuls à subir, la tribune libre de M. Ernest Benoit me fournit l'occasion d'indiquer les remèdes suggérés par les cultivateurs de chez nous.

Alexis BEAUREGARD.

Appel aux contribuables du comté de Portneuf

Deschambault, 24 juillet 1933.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'on veut nous imposer les Unités sanitaires, il en a été question à la dernière séance du Conseil de Comté et l'on a ajourné le projet à la prochaine séance. Donc, il est entendu qu'il en sera encore question bientôt et qu'un certain "clan", dont notre député en tête, veut nous l'imposer à tous et pour cela ne reculera devant aucun moyen. L'on sait qu'il se fait un gros travail de persuasion auprès des maires pour les amener à nous les imposer, même je connais un maire qui, il n'y a pas longtemps, était encore contre ce projet et aujourd'hui, il y est favorable.

Pour combattre ceux qui veulent nous imposer les Unités sanitaires, je demanderai aux contribuables de ce comté, de faire signer des requêtes s'opposant à ce projet, et faire adopter par leur Conseil municipal des résolutions s'opposant à l'imposition des Unités sanitaires. Nous avons des personnes dans le comté qui travaillent contre ce projet. A nous, contribuables du comté de Portneuf, à nous, cultivateurs, à nous, membres de l'U.C.C., de les seconder. Rappelons-nous qu'il est de notre devoir, dans ces temps difficiles, de travailler à diminuer le fardeau des taxes et que l'imposition des Unités sanitaires sera une charge de plus sur nos épaules. Ne nous laissons pas foudroyer.

Octave DELISLE.

La culture potagère

Nouveau Bulletin gratuit du Ministère de l'Agriculture de Québec. — Le jardin de la Ferme et le Jardin-Ouvrier.
par J.-H. Lavoie

Plusieurs raisons motivent la faveur de plus en plus grande dont jouissent les légumes auprès des consommateurs. Le genre de travail que l'on accomplit aujourd'hui, s'il épuise moins le système musculaire, met davantage à contribution le système nerveux. Il faut donc suppléer à ce qui manque dans les aliments organiques comme les viandes et les graisses, par un apport plus substantiel d'aliments minéraux, autrement dit les légumes et les fruits. De plus la consommation des légumes revient moins cher que celle des viandes et autres corps gras, et elle est tout aussi nourrissante. Enfin la culture des légumes et des fruits est une agréable distraction en même temps qu'une pratique fort économique.

C'est donc dans le but de promouvoir la culture des légumes et des fruits, comme aussi pour stimuler leur consommation plus considérable, que M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture, vient de publier sur l'ordre de l'Honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec, un bulletin très détaillé portant comme titre "La Culture Potagère au jardin de la ferme et au jardin-ouvrier". M. Lavoie a mûri son sujet pendant longtemps et il a mis à contribution toute la longue expérience qu'il a acquise dans ce domaine. Le travail qu'il vient de faire paraître couvre toutes les phases de la culture potagère, envisage tous ses problèmes, et est des plus propres à améliorer et propager cette industrie.

Les préceptes qu'il enseigne sont présentés en un style sobre et clair, d'une lecture facile et intéressante. L'auteur indique comment choisir pour le jardin un emplacement avantageux, comment le diviser, comment préparer le sol, l'époque des divers semis, les méthodes de transplantation, etc. etc. Chaque légume, chaque fruit pouvant se cultiver avec profit en notre province fait le sujet d'une étude appropriée et de conseils adéquats. Il mentionne aussi quels sont les engrais à employer pour enrichir le sol, de même que les moyens chimiques et mécaniques auxquels le producteur doit avoir recours pour protéger le fruit de son labeur contre les insectes et les maladies.

Le bulletin de M. Lavoie, qui porte le numéro 115 de la série des publications du ministère de l'Agriculture de Québec, ne manquera pas d'être accueilli avec faveur par la classe agricole. C'est un ouvrage qui arrive à point et qui devrait se trouver sur chaque ferme. On peut se le procurer gratuitement en en faisant la demande au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Cultivateurs

N'ACHETEZ RIEN, ABSOLUMENT RIEN.

En fait de machineries pour conserver, avant d'avoir demandé notre catalogue de sertisseuses, stérilisateur, canistres sanitaires, etc.

Achetez où il y a du choix. Plus de 10 ans d'expérience à votre service.
Caillé Frères,
B.P. No 2,
S.-Félix de Kingsey,
P.Q.

Conseils de la saison pour le mois d'août

Grande culture. — Ceux qui cultivent le maïs ne doivent pas oublier qu'il faut de toute nécessité tenir cette culture exempte de mauvaises herbes. En conséquence, ne pas négliger ce point important sous prétexte que l'été s'avance, mais continuer de détruire les hautes herbes qui épuisent le sol au détriment des plants.

Le soleil (tournesol) doit être coupé quand environ 5% sont en fleurs. On laisse ensuite sur le champ pendant 12 à 24 heures, puis on fait la mise en silo. Si l'on coupe à la date indiquée, on n'éprouve aucune difficulté à le couper avec la lieuse à maïs, le changement se fait aussi avec facilité, et les tiges passent sans obstacle dans le hâcheur.

Il n'est pas superflu de rappeler ici la valeur du soleil, comparé au maïs. Le soleil donne toujours un rendement plus élevé que le maïs, sa culture est plus sûre et il donne une récolte toujours plus forte, son coût de production par tonne est moins élevé, donnant un ensilage aussi appétissant que le maïs.

Surveillez les plants de tabac. Est-il temps d'enlever les feuilles de base, faites-le sans retard. Ecimer (étêter) dès l'apparition des premiers bourgeons, et continuer d'édrageonner au besoin. Le tabac devra être récolté 3 semaines après l'ététagé. On le coupe de préférence le matin, aussitôt que la rosée est tombée, et juste la quantité que l'on prévoiera pouvoir rentrer dans la journée.

Les fèves se récoltent, lorsque les feuilles et les cosques commencent à jaunir, à se dessécher et que les grains sont assez durs pour ne pas être pénétrés par l'ongle. On arrache les plants à la main ou à la machine, de préférence par un temps sec. L'arrachage à la machine a l'inconvénient de causer des pertes assez élevées par l'égrenage. Les plants de fèves arrachés seront soigneusement soustraits au contact du sol et aux intempéries, afin que les grains ne soient pas tachés et aient une belle couleur. On bat au fléau, à la batteuse ordinaire, et cela dès que les grains ont acquis un dessèchement complet.

A l'étable. — On peut conduire les veaux au pâturage vers l'âge de 3 ou 4 mois, mais il faut se rappeler aussi que les veaux nés au printemps prospèrent mieux à l'étable qu'au pâturage, le premier été. On les y gardera dans une loge propre, sèche, ensoleillée, ventilée.

A mesure que la saison avance, l'herbe devient dure et moins nutritive, de plus elle diminue considérablement dans les pâturages. On donne alors un bon mélange de concentrés qui complète bien le régime des pâturages.

Moulée de maïs, Moulée d'avoine en parties égales. Son.

Voyez le bulletin: "L'Elevage du veau laitier, par le Frère Isidore, o.c.i. La ration doit être: une livre de concentrés par 6 à 8 livres de lait produit par jour.

Par ration d'économie, maintenez votre production laitière, non pas en servant uniquement des concentrés, mais en remplaçant ceux-ci par des fourrages verts ou de l'ensilage.

La ration des fourrages verts sera: 40 livres par jour.

Un dernier conseil au sujet des fourrages verts: sa composition comporte avoine et pois, ou avoine, pois, lentille, ou luzerne coupée en vert, ou Trèfle coupé en vert, ou ensilage de maïs, ou Blé-d'Inde consommé en vert.

Bergerie. — Il est temps de penser à la préparation des agneaux destinés à la vente. A ce sujet, rappelons ici les qualités d'un bon agneau de boucherie. Le sujet doit être engraisé à point (80 à 90 livres vivant), ce que l'on reconnaît par l'examen du gigot qui doit être bien fourni, par le dos et les reins qui doivent être larges et plats, et par une couche uniforme de graisse. N'attendez pas au mois de septembre, le marché est déjà encombré. Pour y arriver, il faut donc veiller à les faire naître plus tôt le printemps.

REUNION DE L'EXECUTIF DE L'U.C.C.

à

RIMOUSKI

le **LUNDI 14 août**

Messieurs les Aumôniers et Directeurs diocésains seront les bienvenus.

Comme cette réunion aura lieu au cours de la Semaine Sociale, l'Exécutif de l'U.C.C. invite bien cordialement tous les cultivateurs qui pourront le faire, de se rendre à Rimouski où le plus cordial accueil leur est réservé. Les questions qui seront traitées intéressent la classe agricole toute entière.

UNE INCOMPRISE

Mon étonnement n'a jamais surpassé mon chagrin toutes les fois que, derrière une prunelle voilée de mélancolie et de tristesse, j'ai découvert une grande âme incomprise. Que d'âmes endolories, que de vies stérilisées, que de coeurs naufragés à cause de l'indifférence d'un milieu inapte à les apprécier !

Âme de châtelaine ou de paysanne, d'artiste ou d'ouvrier, toujours je vous plains quand vos grandes qualités se développent dans un milieu indifférent ou hostile !

J'ai une amie à qui le genre humain doit la vie, à qui je dois, une large part de mon plaisir d'existence... et qui est une noble incomprise. Comme l'indifférence de ceux qui la connaissent, le mépris de ceux qui la délaissent, et le fanatisme de ceux qui l'attaquent, me font du mal au coeur ! Soit erreur, ignorance ou préjugé, ma grande amie la Terre, est trop souvent délaissée !

Si la terre eût été mieux comprise et mieux aimée, on l'eût labourée avec plus de soin et ensemencée avec plus d'ardeur. On aurait biné et sarclé afin de ralentir l'évaporation par le sol et par la plante mauvaise ; on ne l'aurait pas fatiguée par les mêmes cultures répétées aux mêmes endroits ; on aurait suivi un assolement rigoureux ; on n'aurait rien laissé perdre des éléments fertilisants produits par les animaux et dont la terre épuisée manque presque toujours ; en un mot, on aurait mieux suivi les données de l'agriculture moderne... Notre terre, comme les terres bien cultivées d'ici et de là, aurait bien moins souffert des conditions atmosphériques défavorables, et elle nous mettrait plus de douces visions sous les paupières et plus d'espoir au coeur !

O Terre incomprise, que de déceptions ton front pâle et desséché réserve encore aux soucieux et aux entêtés de la vieille routine ou aux auteurs de ton infécondité !

O Terre incomprise et difficile à comprendre, tu souffres de l'incurie de ceux qui te cultivent ou te défendent sans une préparation suffisante, et de l'impertinence de ceux qui s'obstinent dans l'ignorance de tes lois, de ton tempérament ou de ton caractère !

Grande Amie ! Grande Incomprise !...

Je veux mieux te comprendre pour mieux t'aimer.

(Extrait des "Premières Semailles" de Georges Bouchard).

La récolte du foin dans l'est du Canada

Les rapports du Service des marchés de la Division fédérale des semences jusqu'au 1er juillet indiquent qu'il se récoltera beaucoup de foin dans l'est de l'Ontario et le Québec cette année.

Cette nouvelle offre un intérêt spécial pour le commerce du foin qui s'est principalement ravitaillé jusqu'ici dans les districts où la récolte sera faible cette année. On estime que la récolte ne dépassera pas soixante pour cent de celle de l'année dernière dans le Québec et qu'elle sera de vingt-cinq à cinquante pour cent au-dessous de la normale dans l'Est de l'Ontario.

Le questionnaire de l'U.C.C.

Afin de rendre cette causerie compréhensible à nos bienveillants auditeurs, nous nous permettons d'expliquer en quelques mots la raison de ce questionnaire.

Chaque année, l'U.C.C. prépare une étude sur un sujet intéressant toute la population de notre Province, nul n'a le droit d'ignorer les besoins les plus pressants de nos populations rurales ; c'est pour les avoir méconnus trop longtemps que la crise est si aiguë et si tenace. Ce manque de prévoyance n'est pas le fait particulier de nos gouvernements au Canada, il a été général dans le monde entier. Cependant, il nous faut ajouter que certains pays ont su, depuis plusieurs années déjà, chercher le salut dans l'agriculture et qu'ils n'ont pas hésité à lui apporter une aide efficace. Le résultat est que la crise est en décroissance chez ces nations, tandis que d'autres sont encore à la recherche du remède.

Ne s'est-on pas trop occupé de la façade en certains milieux, en ignorant, volontairement ou non, ce qui se passait derrière ? Ici, dans notre Province, on a construit de belles routes, de beaux ponts, quelques beaux édifices coûteux ; on a dépensé sans compter pour attirer les touristes ; n'a-t-on pas déclaré que le tourisme était appelé à devenir notre première industrie ? On a sacrifié, le mot peut paraître dur, mais il est juste, notre agriculture, en la surchargeant de taxes de toutes sortes et aujourd'hui, où en sommes-nous ?

C'est pour remédier, autant que faire se peut, aux maux dont souffre notre classe rurale que l'U.C.C. prépare un travail élaboré qui est soumis chaque automne à tous les délégués qui se réunissent, lors de son grand congrès.

En 1931, l'enquête de l'U.C.C. a porté sur la situation des ruraux, sous ses deux aspects : sociale et économique ; les réponses fournies au questionnaire ont puissamment aidé le rapporteur, M. Albert Rioux, aujourd'hui président général, dans le travail qu'il a fourni.

En 1932, la situation continuant à s'aggraver, le questionnaire adressé comportait trois points : *Le maintien des cultivateurs sur la terre, l'établissement des fils de cultivateurs, l'organisation de la colonisation*, trois sujets importants, comme on peut s'en rendre compte, qui ont fait l'objet d'un rapport de M. Albert Rioux, lequel rapport a permis à l'U.C.C. de faire des suggestions à nos gouvernements et de leur adresser des résolutions dont certaines ont été mises en pratique.

Il eut peut-être été possible, cette année, de revenir sur les mêmes sujets, il en reste tant à dire et surtout, tant à faire ; cependant, l'U.C.C., pour permettre à la classe agricole de s'aider elle-même, a décidé de faire une étude sur la petite industrie.

N'est-ce pas un des moyens les plus pratiques pour conserver les ruraux sur la terre et leur permettre d'y vivre, que d'étudier les possibilités de faire renaître chez nous, la petite industrie, qui a été déclassée par les potentats de la finance qui ont soutenu la grande industrie, laquelle a contribué à déraciner un si grand nombre de ruraux, pour les rejeter chômeurs sur le pavé de nos villes.

La petite industrie, quel vaste sujet à traiter, quelles recherches à faire pour savoir quel est le genre qui convient dans telle et telle région ! Quelles sont les possibilités d'organisation et le reste ? Aussi, le questionnaire de l'U.C.C., tout en formant un tout édifié sérieusement, peut paraître un peu complexe à bon nombre d'intéressés qui veulent fournir des réponses satisfaisantes.

Nous allons le disséquer afin que l'étude en soit plus facile.

La population de votre paroisse est-elle diminuée ? Si oui, de combien ?

La réponse est facile, Messieurs les Aumôniers de nos Cercles peuvent fournir les renseignements.

Quelles sont les causes de la désertion ?

Nul doute que ceux qui sont partis ne l'ont pas fait sans raison, soit qu'ils aient été attirés par les villes ou qu'ils aient été chassés de leurs fermes, ces deux cas sont certainement les plus fréquents.

Le nombre de fermes vacantes ? Les raisons de leur abandon ? le nombre de jeunes gens en âge de s'établir dans la paroisse ? Combien parmi ces jeunes gens sont aptes à cultiver la terre ?

Ces questions préliminaires ne sont pas dictées par la curiosité, l'U.C.C. veut se renseigner afin d'être mieux en mesure d'aider ceux qui sont dans le besoin.

Il lui a semblé qu'un des meilleurs moyens de venir en aide à la classe agricole est de lui prouver la possibi-

lité de transformer, dans chaque paroisse ou chaque groupe de paroisses, les produits de la terre, de façon à en obtenir des prix plus avantageux, tout en occupant la main-d'oeuvre locale.

Seule, la petite industrie, appropriée à la production de la région, peut assurer le succès.

* * *

Les travaux domestiques, qui sont encore en honneur au foyer, devraient se développer sur une plus grande échelle, surtout depuis qu'une direction raisonnée leur est assurée par l'École des Arts Ménagers de Québec, dirigée par un expert, M. O.-A. Bériau, si bien secondé par un groupe de professeurs compétents.

Ne serait-ce pas un moyen de retenir dans nos campagnes, un bon nombre de jeunes filles qui ne demandent qu'à y vivre heureuses, et que la nécessité de gagner leur vie chasse vers les villes où de graves déceptions les attendent souvent.

* * *

La mise en conserves des produits maraîchers, des fruits, même de la viande, pourrait se faire sur une plus grande échelle ; à certaines époques de l'année, les producteurs vendent à vil prix, quand ils peuvent les vendre, certains produits, et quand arrive l'hiver, ils rachètent en boîtes, sous formes de conserves, et paient le gros prix, ce qu'ils auraient pu préparer à bon compte.

Le Ministère de l'Agriculture s'intéresse à la question au point de vue des fabricants ; sait-on qu'à la date du 7 juin dernier, suivant une liste qui nous a été communiquée par une autorité du ministère, 30 fabriques de conserves seulement acceptent la surveillance des autorités et que sur ce nombre, 2 sont de la région de Québec ; les 28 autres appartiennent à la région de Montréal.

Comme on le voit, le champ est vaste à l'heure actuelle, ce sont les fabricants de conserves de l'Ontario qui approvisionnent en grande partie le marché québécois ; il a semblé à l'U.C.C. qu'un remède s'imposait et elle cherche les possibilités de l'appliquer.

* * *

Nous nous demandons également si le bois de la province de Québec ne peut pas être ouvré chez nous sur une plus grande échelle ; à part quelques fabriques de meubles qui se spécialisent surtout dans les articles de qualité courante et quelques autres qui s'occupent des portes et fenêtres et des parquets, la plupart de notre bois est vendu en madriers, en poutres ou comme bois de chauffage. Nous avons pourtant de belles essences de bois dur dans notre Province, nous avons une main-d'oeuvre adroite et compétente, et les beaux meubles, qui nous les fournit ?

Une enquête sur ce sujet, n'est-elle pas intéressante ?

* * *

La culture du lin peut se faire avec profit dans notre Province, surtout dans la région ouest : est-elle ce qu'elle devrait être ? N'y a-t-il pas moyen de l'améliorer, voire de la créer dans beaucoup de paroisses ? Le Ministère de l'Agriculture accorde des octrois intéressants pour la culture du lin. Pourquoi ne pas travailler à la répandre ? Les belles toiles de lin se vendent un prix élevé et là encore, nous sommes tributaires de l'étranger.

L'élevage du mouton pourrait être augmenté avec avantage, nous n'avons pas assez de moutons dans notre Province et pourtant, nous avons les meilleures régions pour leur élevage ; les beaux agneaux de la Beauce se vendent à un prix généralement avantageux ; pourquoi ne pas reprendre cet élevage et employer la laine aux travaux domestiques et créer pour le surplus, une manufacture régionale, comme il en existe déjà dans Montmagny et dans Chicoutimi ?

* * *

Le cidre que l'on pourrait fabriquer avec nos pommes qui n'ont pas de valeur marchande ne pourrait pas remplacer avantageusement un bon nombre de boissons faites avec des produits étrangers et dont la vente est si rémunératrice ? On nous objectera peut-être que la loi provinciale de la Commission des Liqueurs est une gêne pour cette industrie, c'est vrai, mais une loi peut être amendée quand l'intérêt d'une grande partie de la population l'exige.

* * *

La betterave à sucre a déjà été cultivée avec succès dans notre Province, les causes de l'abandon de cette culture nous ont été expliquées un jour par feu l'honorable Caron ; il peut y avoir eu des erreurs de commises dans la région de Berthier, mais franchement, étaient-elles imputables aux producteurs ? Nous ne le croyons pas. L'échec subit ne doit pas amener l'abandon de la culture

de la betterave à sucre, et nous espérons que les réponses que nous recevrons, à ce sujet, permettront à l'U.C.C. de faire revivre cette branche agricole dans notre Province.

* * *

Voici dans les grandes lignes, les sujets mis à l'étude en rapport avec la petite industrie : il est certain que la réalisation des problèmes est subordonnée à deux faits.

Le premier est l'électrification des campagnes à des conditions raisonnables, ce sera probablement dur à obtenir, car la puissance des trusts est grande et nos gouvernants paraissent en leur faveur. Pourra-t-on obtenir que l'électricité si nécessaire dans le domaine agricole soit livrée partout à un prix assez bas pour que son emploi se diffuse? Ne vaut-il pas mieux employer notre force hydraulique chez nous, que la vendre à nos voisins qui eux, nous fournissent de la gazoline; en gardant notre force motrice, nous pourrions en même temps conserver notre argent.

Le second est l'usage que font les succursales de banques rurales des dépôts qu'ils reçoivent, ces succursales continuent-elles à drainer le peu d'argent des campagnes vers les villes au profit des grosses industries ou consentent-elles à prêter aux cultivateurs qui leur offrent de sérieuses garanties?

Toutes ces questions méritent une étude approfondie. Quand les réponses seront parvenues, l'U.C.C. saura à quoi s'en tenir; nul doute que si, depuis 15 à 20 ans, les Caisses Populaires existaient dans toute la Province, il serait facile aujourd'hui de créer de petites industries rurales, on saurait où trouver les fonds nécessaires, mais ceci est du passé, pensons à l'avenir.

Et cet avenir sera beau, quand tout le monde aura compris la nécessité absolue de la coopération et de l'union professionnelle; quand la classe agricole sera unie, consciente de sa force, elle saura commander les événements, et son avenir sera assuré.

* * *

Il est peut-être d'autres questions qui auraient pu être posées, mais le bureau de Direction a jugé bon que la discussion en reste entièrement libre aux Congrès diocésains, nul doute qu'il en sera ainsi; alors tous les véritables amis de la classe agricole seront satisfaits, et aucun ne songera à critiquer l'Union Catholique des Cultivateurs pour ce qu'elle n'a pas fait, ils se contenteront, nous l'espérons du moins, de constater ce qu'elle a fait et ce qu'elle veut faire pour le bien commun.

R. M. P.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

POUR ASSURER L'AVENIR AGRICOLE

(De l'Action populaire)

Dans nos lectures, nos relations et nos voyages, toujours l'on nous parle de cette crise mondiale qui atteint toutes les classes de la société. Nous avons déjà vu des crises partielles; mais cette fois, la société universelle est atteinte.

Certainement le Créateur a ses vues en permettant cette pauvreté; n'est-ce pas qu'il veut apprendre à vivre la vie telle qu'elle doit être vécue c'est-à-dire, en chrétiens car, il n'y a pas à se le cacher, les peuples en étaient arrivés à mener une vie vraiment payenne. La pauvreté matérielle devra donc corriger les abus politiques et moraux engendrés par les richesses accumulées au cours des années passées.

Avant ces dernières années, on disait partout que la classe agricole était privilégiée du fait qu'elle n'aurait pas à souffrir des crises; mais aujourd'hui, tous sont unanimes à admettre que son avenir inquiète bien des économistes.

Si nos cultivateurs veulent s'assurer des jours meilleurs, ils devront nécessairement s'instruire et s'unir. Les statistiques nous démontrent que le rendement de notre sol québécois a diminué en maints endroits. Qui trouvera les solutions aux grands problèmes à résoudre concernant la méthode de culture à suivre, les qualités et les sortes de ferti-

lisants à employer? Ceux qui par l'étude en ont acquis les lumières nécessaires.

Vu la générosité du sol, la simple culture générale a d'abord suffi; mais aujourd'hui nos terres ayant été trop généreuses sont épuisées, d'où la nécessité des programmes culturels élaborés, sûrs, de culture soignée toujours sage et prévoyante.

Mais le cultivateur se laissera-t-il instruire? J'emprunte la réponse au R. P. Adélar Dugré, s.j.: "Le paysan n'est pas progressif de son naturel. En faisant comme il a vu faire et comme il a toujours fait, il est sûr du lendemain, sans surmener son esprit d'invention ou de perfectionnement, sans s'imposer de surcroît de travail qu'exige toute innovation. Il est si enclin à rester dans la tradition qu'il se défie des nouveautés et parfois s'en irrite. Les conseils qu'on leur donne ils ne les saisissent pas ou ne les croient pas pour eux."

C'est pourtant un fait indéniable, de plus en plus, l'agriculteur s'il veut vivre et se développer a besoin de sortir de la "routine" pour accepter les programmes des techniciens et en outre profiter de ces campagnes multiples de diffusion de la science agricole. Applaudissons les beaux résultats obtenus qui ont pour effet de pousser nos cultivateurs vers l'innovation et de sauver ainsi le facteur essentiel de notre survie nationale. Les paroles du Père Dugré se justifient donc encore lorsqu'il s'agit de grouper en association professionnelle et coopé-

raive agricole nos cultivateurs qui ne sont pas encore faits, pour le grand nombre, à cette idée.

"L'Association professionnelle agricole, nous dit Louis Bérubé, dans ses principes et pratiques de la coopération agricole, est une association de cultivateurs formée dans le but de protéger et de promouvoir leurs intérêts communs, et d'améliorer ainsi leurs conditions; tandis que l'Association coopérative agricole est une société commerciale fondée pour faire les transactions de ses membres, et leur remettre les bénéfices effectués au cours de ses opérations."

Les besoins de la classe agricole, les paroles de nos autorités tant ecclésiastiques que laïques démontrent la nécessité de la coopération agricole. Si le cultivateur désire protéger et développer ses intérêts et améliorer ainsi sa condition, il devra faire partie d'une association professionnelle; par compte, vu la rareté de l'argent et le bas prix de vente des produits, il faut nécessairement que le cultivateur reçoive, autant que possible, la valeur réelle de ses produits, et l'association coopérative répond à ce besoin en supprimant les nombreux intermédiaires.

Nos autorités ont fait en ce sens, un pressant appel. N'est-ce pas N. S. P. le Pape Pie XI qui depuis quelques années recommande aux classes de la Société les Associations professionnelles? N'est-ce pas Benoît XV qui écrivait aux Evêques de Vénétié le 14 janvier 1920: "Mettez tout votre zèle, Vénérables Frères, employez tous les moyens pour faire de plus en plus grandir et prospérer partout les Associations catholiques."

L'autorité épiscopale québécoise a également recommandé ces organisations et la preuve évidente est dans cette lettre que S. E. le Card. Rouleau adressait le 8 mai 1928 à M. le Président de l'U.C.C. et de laquelle j'extrai le passage suivant: "Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que les soussignés Evêques de la Province civile de Québec, réunis au Palais cardinalice ont de grand coeur donné à l'Union Catholique des Cultivateurs une approbation que chacun d'eux lui avait personnellement accordée."

AMI DU SOL.

Fruits canadiens en conserve pour le Royaume-Uni

Les quantités de fruits en boîtes ou en conserves fournies par les pays de l'Empire au Royaume-Uni ont augmenté d'une façon frappante en 1932; les expéditions canadiennes qui ne dépassaient pas 23,000 de qtx, en 1931, se sont élevées à 53,000 de qtx en 1932. Les exportations de conserves de poires du Canada à la Grande-Bretagne sont encore sur une échelle relativement petite, mais les quantités fournies en 1932 sont déjà bien supérieures à celles de l'année précédente.

Le Canada a été, parmi les pays de l'Empire, la source principale de conserves de prunes au Royaume-Uni en 1932; de même, les exportations d'atocas, de cassis, de bluets, de fraises et de framboises ont augmenté de 50 pour cent sur celles de l'année précédente. Le Canada était également le fournisseur principal de cerises en conserves et de pamplemousses réexportées; de même que de fruits en bouteilles, conservés sans sucre (notamment les pommes en conserves et la pulpe de fruits tendres).

Après l'échec de la conférence de Londres

Jamais l'humanité ne connut un temps plus fertile en parolotes internationales, que notre époque d'après-guerre.

La Conférence qui agonise doucement à Londres, est, paraît-il, le cinquante-troisième de cette époque "féconde".

Toutes ces conférences ont eu ceci de commun, qu'elles se présentaient "sous les meilleurs auspices" que le monde entier se penchait sur leur berceau et était convaincu qu'enfin "celle-ci" apporterait la solution.

Les espérances qu'avaient fait naître la Conférence de Londres dépassaient celles qu'avaient fait naître les conférences précédentes, parce qu'entretiens la détresse mondiale n'avait fait que croître, et qu'il est dans la nature de l'homme d'espérer malgré tout et toujours.

Il y a quelques mois, Sir Herbert Samuel, membre de la Chambre des Communes et ancien ministre anglais, écrivait:

"Encore une conférence internationale! Le monde se demande ce qu'il pourra bien en résulter. Il y en a déjà eu tant... Pourtant existe-t-il une autre méthode? Il est maintenant avéré partout que la profonde dépression économique actuelle — la pire que le monde ait jamais connue — est due à des causes "internationales". Le remède ne peut venir, en conséquence, que d'une action également internationale. Et celle-ci ne peut être obtenue que si, tout d'abord, les représentants des gouvernements se rencontrent et décident ensemble des mesures à prendre. Je considère que la Conférence économique mondiale, qui doit se réunir dans quelques mois, offre la seule espérance que nous puissions avoir d'un retour rapide à la prospérité.

Nous ne pouvons pas attendre que les choses redressent d'elles-mêmes. Les forces qui nous ont amenés à la situation actuelle sont toujours à l'oeuvre, et tant qu'il en sera ainsi, les choses ne pourront pas se redresser. Nous sommes toujours dans un bateau sur une rivière débordée qui nous emporte vers une cataracte."

Les jours de la Conférence de Londres furent mis en danger dès avant sa naissance: les Etats-Unis abandonnèrent inopinément l'étalon d'or.

Du coup, le désarroi des relations commerciales internationales se trouva encore augmenté. Il apparut évident qu'il s'agirait, avant tout, de donner une solution à la question monétaire, car — pour reprendre la remarque humoristique, mais très juste d'un homme politique français — comment voulez-vous faire des affaires avec un mètre en caoutchouc et des poids en sucre fondant!

La stabilité monétaire fut donc mise à l'ordre du jour de la Conférence. Le délégué américain lui-même, M. Cordell Hull, s'exprimait ainsi:

"Dans le domaine monétaire, les mesures convenables doivent être prises en vue d'une politique donnant la plus large proportion possible de stabilité pendant la période de préparation à une réforme plus durable".

Mais trois jours après, le Président Roosevelt désavouait son délégué, et une dépêche de Washington nous apprenait que:

"M. Roosevelt a tracé à la délégation américaine les limites

dans lesquelles elle est autorisée à agir, mais en soulignant que les Etats-Unis n'envisagent pas favorablement n'importe quel plan pour une stabilisation temporaire des changes."

D'autres délégués sont venus d'Amérique, ont fait des déclarations... et ont été, à leur tour, désavoués par le Président.

Entretiens on parle d'une stabilisation du dollar... en 1935.

Et voilà le monde divisé en nations à monnaie "folle" et nations à monnaie "stable". Entre les deux groupes, se trouve l'Angleterre, autour de laquelle gravitent les nations qui ont lié leur monnaie au sterling: entr'autres, les pays scandinaves.

La Conférence de Londres est virtuellement morte, mais on cherche les moyens de sauver la face et d'organiser un enterrement décent.

* * *

Le Président des Etats-Unis trouve que le rétablissement de la prospérité est, pour chaque pays, une affaire intérieure, que chacun d'eux doit traiter par ses propres méthodes.

Il faut avouer que jusqu'ici, la méthode de la dévaluation du dollar a réussi aux Américains. Les matières premières ont haussé; la main-d'oeuvre employée et les salaires ont monté dans diverses branches. Le nombre des chômeurs est en diminution sensible.

La baisse du dollar a été la chiquenaude qui a mis la machine en mouvement: la crainte d'une baisse plus forte contribue à la maintenir en marche.

Les optimistes prétendent que, maintenant qu'elle a quitté le point mort, la machine continuera à marcher. Mais on entend également émettre la crainte, peut-être fondée, que le mouvement n'est soutenu que par la baisse du dollar, qui serait donc condamné à tomber indéfiniment. Gare, dit-on, le jour où il s'arrêtera.

C'est ainsi que le maçon, tombant du haut d'un gratte-ciel new-yorkais, soupire en voyant, dans sa chute, défilier l'un après l'autre les étages: "Pourvu que ça dure!" Car, pour lui, l'arrêt c'est la mort.

("Le Paysan", 16 juillet 1933.)

Une nouvelle industrie canadienne

Le Service des marchés de la Division fédérale des semences dit qu'il se produit actuellement du sulfate de nicotine à Montréal en quantités commerciales. La fabrique en question est aménagée pour fabriquer une quantité suffisante de sulfate de nicotine pour satisfaire toute la demande au Canada et alimenter également une partie du commerce d'exportation. La nicotine libre est un autre produit de la même installation. Tout le tabac ainsi que les ingrédients chimiques employés dans cette nouvelle industrie sont d'origine canadienne. On emploie comme matière première les tabacs de qualité inférieure et les déchets de tabac provenant de la récolte de l'Ontario et du Québec.

Ce sulfate de nicotine est d'un titre régulier de 40 pour cent; il ne le cède en rien par l'apparence et la volatilité aux meilleurs sulfates de nicotine importés d'autres pays.

SERVICE DE L'AVICULTURE

L'aviculture a démontré encore une fois l'année dernière qu'elle est toujours prête à venir en aide au cultivateur en temps de détresse. Elle a continué à fournir un revenu hebdomadaire en permettant de vendre, sous forme d'œufs et de volailles habillées, du grain pour lequel on n'aurait pu obtenir qu'un vil prix.

Sans doute les produits avicoles se sont vendus à bas prix, mais il y a eu compensation dans une très large mesure dans le bas prix des aliments, et quoique le bénéfice ait été moins élevé dans la plupart des cas, ceux qui avaient une bonne basse-cour ont fait tout autant d'argent que lorsque les œufs se vendaient cher; beaucoup même prétendent qu'ils ont fait plus d'argent que d'ordinaire. Comme les prix de la viande sont restés plus fermes que les prix des œufs, un grand nombre de poulettes ont été abattues, spécialement par les aviculteurs d'occasion qui n'apportaient pas à leur entreprise une habileté suffisante pour en obtenir des bénéfices raisonnables, aux bas prix auxquels se vendaient les œufs. Comme ceux-ci représentaient la plus pauvre catégorie des aviculteurs et des basses-cours, la perte pour l'industrie n'a pas été grande.

Les recherches expérimentales ont été suivies d'une amélioration dans la quantité et la qualité. Le Service a joué un grand rôle pour faire connaître l'utilité des grains cultivés aux pays, de préférence aux grains importés pour l'alimentation des volailles. On a essayé des rations dans lesquelles on employait du grain cultivé sur la ferme, et ces rations ont été recommandées aux aviculteurs lorsqu'elles étaient satisfaisantes. La réduction apportée dans le prix de revient par l'emploi de grains cultivés au Canada ou cultivés sur la ferme même, a permis à un grand nombre de cultivateurs d'obtenir des bénéfices raisonnablement bons, malgré les conditions du marché dont nous venons de parler. Le Service a suivi fidèlement son programme régulier de recherches et a pu recueillir beaucoup de renseignements utiles; ces recherches permettent d'améliorer lentement mais sûrement la direction technique dans toutes les phases de la production des volailles, la qualité des sujets reproducteurs s'améliore et la production est de plus en plus forte et économique.

L'élevage continue à progresser, et il se distribue un grand nombre de poussins, d'œufs d'incubation, de cochets reproducteurs qui améliorent ainsi les familles des volailles. Les principaux objets visés par le programme d'élevage sont l'amélioration dans le nombre d'œufs produits, la grosseur des œufs et la qualité des oiseaux mêmes.

Les treize concours de ponte sont conduits sur les fermes expérimentales. Les concours canadiens et de l'Ontario sont conduits à Ottawa et les autres sur les fermes annexes dans chaque province. La production moyenne par oiseau pour les 5,472 oiseaux dans tous les concours a été de 176,5 œufs pendant la dernière année du concours, qui a duré cinquante et une semaines.

Le nombre de cochets enregistrés pendant l'année de 1930-31 a été de 382, et en 1931-32 de 448, jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes.

Le nombre de femelles enregistrées cette année a été de 1,187. Comme les titres nécessai-

res pour l'enregistrement sont très élevés, ces oiseaux représentent des sujets de très haute qualité, et capables de grandement améliorer les espèces qui existent dans le pays. Le nombre de requêtes que nous recevons des autres pays est une indication éloquente de la valeur de ces sujets enregistrés.

La propagande instructive qui se fait par la préparation d'étalages enseignants aux expositions avicoles et au moyen d'articles de presse, de bulletins, etc., est une des fonctions importantes du Service et paraît donner les résultats désirés, à en juger par les demandes que nous recevons pour des bulletins et des renseignements.

La surveillance avicole sur la ferme se développe également; les cultivateurs et les aviculteurs voient l'avantage qu'il y a pour eux de tenir des comptes exacts et de les faire critiquer par un expert, qui peut proposer des améliorations.

Une partie très importante des travaux se fait avec la collaboration de la Division de l'hygiène des animaux; elle consiste principalement à étudier la façon de prévenir et de traiter les maladies. Toutes les fermes annexes déploient des efforts pour extirper le pullorum par l'épreuve du sang. Les recherches conduites sur les maladies fournissent des renseignements utiles sur le diagnostic de toutes les maladies et sur la façon de les combattre, spécialement ces maladies qui causent une forte mortalité et une grosse perte de production et qui, par conséquent, ont une grande importance.

POUR LA SANTE

L'énervement

Il est assez rare, en notre siècle de surmenage à outrance, de rencontrer quelqu'un qui soit le maître réel et absolu de ses émotions aussi bien que de ses actes. La plupart des hommes, en effet, sont généralement victimes de passions comme l'amour, par exemple, la jalousie, l'envie, etc. Aussi les uns souffrent-ils de dépression alors que les autres souffrent de malsaine exaltation.

En plus des émotions ordinaires et bien connues, il y en a une qui est commune à tous les humains, et c'est l'énervement. Ceci est souvent la conséquence, non de la peur d'un danger immédiat, mais du simple fait d'apprendre qu'un violent incendie vient de se déclarer quelque part ou encore d'être informé d'un grand désastre. Or quiconque a su prendre la bonne habitude de contrôler ses actes et ses pensées peut se soustraire à ces mauvaises émotions. Il suffit, pour cela, d'avoir du caractère et d'éviter de "s'emballer" pour rien.

On dit que, règle générale, la femme est de tempérament plus nerveux que l'homme, et que conséquemment, elle fait preuve de moins d'énergie que celui-ci. La chose est vraie, mais il n'empêche que notre compagne peut si elle le veut, contrôler dans une certaine mesure ses émotions.

Mais pour l'homme comme pour la femme, il ne suffit pas de le vouloir pour exercer sur ses facultés tout le contrôle raisonnable possible. La volonté est un des éléments nécessaires, mais il faut aussi compter avec un bon

BILAN DU C.N.R.

Le Bilan du Canadien National pour le mois de juin 1933 accuse un revenu net d'exploitation de \$985,896, une augmentation de \$249,981 sur juin 1932.

Les revenus bruts du réseau en juin 1933 se sont élevés à \$13,526,022 une diminution de \$271,688 sur les chiffres de juin 1932. D'un autre côté, les dépenses d'exploitation furent de \$12,540,126 en juin 1933 contre \$13,061,796 durant le mois de 1932 correspondant, une diminution de \$521,669.

Mois	1933	1932	Différence
Revenus bruts	\$13,526,022	\$13,797,710	Dim. 271,688
Dépenses d'expl.	12,540,126	13,061,796	Dim. 521,669
Revenu net	983,896	735,914	Aug. 249,981
Premier semestre			
Revenus bruts	67,474,871	80,172,488	Dim. 12,697,617
Dép. d'exploitation	70,453,852	79,552,119	Dim. 9,098,266
Revenu net (Déf.)	2,978,981	620,369	Déf. 3,599,351

Le bilan du chemin de fer pour le 1er semestre accuse des revenus bruts de \$67,474,871, une diminution de \$12,697,617 sur le semestre de 1932 correspondant.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à \$70,453,852 contre \$79,552,119 en 1932, une diminution de \$9,098,266.

Le bilan du réseau pour le 1er semestre se solde donc par un déficit de revenus de \$2,978,981 contre un revenu net de \$620,369 pour la période de 1932 correspondante.

Voici le bilan résumé de juin et des six premiers mois de l'année :

Note

Les tomates mûres peuvent se conserver pendant huit à dix jours à une température de 32 degrés F, mais elles s'amollissent bientôt lorsqu'elles sont soumises à une température plus élevée, comme elles le sont pendant la vente. On recommande une température de 55 degrés pour la conservation ou pour retarder la maturation. — Division fédérale de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération.

Dites simplement -
Bière BLACK HORSE
 Dawes, S.V.P.



POUR NOS JEUNES

Les succès obtenus par l'A.C.J.C. depuis sa fondation démontrent la nécessité de cette belle association, le R.P. Paré, s.j., qui la dirige avec compétence et un dévouement sans égal, peut être fier de son oeuvre. N'est-ce pas dans l'union et par l'union que nous sauverons notre jeunesse des dangers qui la guettent à chaque pas et qui deviennent de plus en plus nombreux.

L'Union Catholique de la France agricole a si bien compris la nécessité d'un mouvement à côté de celui de l'A.C.J.F. (Association Catholique de la Jeunesse Française) qu'elle a fondé, il y a quelques années, un groupement de jeunes ruraux bien connu déjà sous le nom de J.A.C., de Jacistes, et qui est, en somme, la "JEUNESSE AGRICOLE CATHOLIQUE".

Le but de cette organisation est de grouper les jeunes cultivateurs en leur donnant leur vie propre, leur part de responsabilités et les préparer pour l'avenir à diriger des associations d'adultes dans le monde agricole.

Ce qui a été fait en France peut l'être plus facilement chez nous, où le sentiment religieux est plus profondément enraciné; c'est pourquoi nous nous demandons si l'Union Catholique des Cultivateurs de notre Province, qui a déjà rendu d'innombrables services à la classe agricole, ne devrait pas se mettre en tête d'un mouvement JACISTE, qui, bien dirigé, nous donnerait pour l'avenir une masse d'hommes compétents, qui sauraient défendre, non seulement leurs intérêts propres, mais aussi ceux du pays tout entier.

Le succès est assuré si nos jeunes terriens disent: NOUS VOULONS NOUS UNIR ET NOUS ORGANISER POUR RENDRE NOS CAMPAGNES PLUS BELLES, PLUS GAIES, PLUS CHRETIENNES, ET DEVENIR DANS NOTRE PAYS LA GRANDE FORCE QUI ARRETERA LE MOUVEMENT DE DESERTION DE LA TERRE.

Nul doute qu'ils le diront, ces braves jeunes gens, s'ils se sentent soutenus par ceux qui soutiennent actuellement leurs pères dans beaucoup de paroisses: les aumôniers de l'Union Catholique des Cultivateurs.

(Suite à la page 676)

Cours-à-domicile de l'U.C.C. Pour nos cercles d'étude

LES MEILLEURES SOIREES D'ISIDORE LA RACINE ET LA TIGE DES PLANTES

Isidore. — Les arbres déracinés par la dernière tempête m'ont fait trouver une foule de questions, Louis.

T'arrives à temps pour y répondre...

Louis. — Pourvu que tu ne demandes pas l'explication de mystères.

Isidore. — Je me suis mis à examiner les racines de différentes plantes et j'y ai vu une variété qui m'a fort intéressé.

Louis. — La forme des racines est variée à cause des divers besoins de chaque plante: elle doit être plus ou moins bien fixée au sol et réclamer plus ou moins rapidement sa nourriture.

C'est ainsi que les grands arbres en ont de longues et de puissantes pour résister à la force du vent; les plantes annuelles, un grand nombre, très longues et très branchues, pour se développer vite et laisser des graines; les plantes bisannuelles et vivaces, de grosses, chargées de réserves où puiseront les nouvelles tiges qui porteront les graines.

Isidore. — Les racines ont des "branches" comme les tiges?

Louis. — Oui... mais pas de la même façon. Une grosse racine peut donner une "branche" à n'importe quel endroit sur sa longueur; cette branche partira du centre du bois.

Les tiges ne donnent des branches qu'au niveau des noeuds et ces noeuds se forment à l'extérieur du bois.

Isidore. — On voit des racines dans le blé-d'Inde qui partent de la tige pour s'enfoncer dans la terre!

Louis. — Ce sont des racines adventives. On provoque la sortie de ces racines sur beaucoup de nos bonnes plantes, soit pour les multiplier, soit pour leur permettre de prendre plus de nourriture.

Un bout de tige du saule ou du peuplier va pousser des racines adventives si on le met en terre.

Pie une branche de groseiller ou de framboisier, couvre-la de terre, sans la détacher du pied mère: après quelque temps tu trouveras sur cette branche enfouie, des racines.

Veux-tu augmenter le nombre de racines chez le blé d'Inde, les patates, les tomates, tu buttes et renchausses; chez l'avoine, tu roules.

Ceci est important dans la culture: plus il y a de racines, plus l'absorption se fait vite.

Isidore. — L'abs... orp... tion...

Louis. — Oui. La plante se nourrit de liquides salés, .. Quand ces liquides entrent dans la plante, on dit qu'elle les a absorbés.

Isidore. — Mais par quelle bouche, ce liquide entre-t-il?

Louis. — Par des milliers de bouches: les poils absorbants.

Partons de l'extrémité de la racine; on voit là une enveloppe qui la protège contre les particules anguleuses du sol, les bactéries, les algues des eaux, et la sécheresse de l'air. Suppose un dé de 1/4 de ligne recouvrant une épingle, tu auras l'idée de cette enveloppe que l'on appelle la coiffe.

Comme tu le vois, le bout de la racine est très petit; n'empêche que c'est seulement le quart ou le demi pouce de l'extrémité qui peut allonger dans la racine. Cette partie est nue.

Isidore. — Il n'y a donc que cette partie-là qui est considérée comme jeune?

Louis. — Oui. C'est la région de croissance.

Plus haut, on voit des poils, fins comme des fils de soie; les premiers sont courts, les autres vont en s'allongeant à mesure qu'on remonte sur la racine. Un pouce à un pouce et demi peut être recouvert par ces poils ténus et faibles. A mesure qu'ils vieillissent, ils tombent pour être remplacés par d'autres toujours à égale distance du bout.

Elles sont là, les centaines de bouches qui absorbent les liquides.

Isidore. — Est-ce pour ça que les engrais donnés aux pommiers sont mis sur le bout des racines?

Louis. — Evidemment: le reste de la racine est couvert d'une écorce liégeuse qui empêche toute pénétration de l'eau.

Isidore. — Ces poils sont des tubes comme nos cheveux?

Louis. — Non. Ils sont à peu près fermés; la peau qui les entoure est perméable aux liquides comme celle d'une vessie.

Isidore. — Mais une vessie ne laisse pas passer l'eau?

Louis. — Oui, il lui faut une force, que l'on appelle osmose.

Isidore. — Osmose!?! C'est de là que vient "môseuss"!

Louis. — Ne te décourage pas; c'est facile à comprendre ce petit phénomène.

Quand deux liquides ne contiennent pas la même quantité de "sel" et qu'ils sont séparés par une membrane perméable, le liquide qui contient le moins de "sel" passe à travers la membrane pour se mélanger à l'autre jusqu'au temps où les deux en auront la même quantité. Rien ne peut arrêter la force osmotique tant que les deux solutions ne sont pas équilibrées.

Dans le poil absorbant, le liquide contient beaucoup de "sels", l'eau du sol en contient moins: le passage se fait.

Isidore. — Que fait cette sève, rendue dans les poils absorbants?

Louis. — Elle passe à d'autres cellules qui ont une sève plus épaisse, et de cellule en cellule jusqu'aux grands vaisseaux du bois, qui la portent aux tiges et aux feuilles.

Isidore. — Tu me parles de cellules et de vaisseaux...?

Louis. — Les cellules sont les plus petites parties organisées d'une plante. Elles ne sont visibles qu'au microscope.

Comparons-les à une cerise, entourée d'une membrane, contenant des jus et un noyau. La cellule vivante est comme cela, jeune.

Lorsqu'elle vieillit, elle peut s'allonger, se percer à chaque bout ou dans les côtés. Elle peut former un tube capillaire continu, par où montera la sève.

C'est ça un vaisseau qui porte la sève.

Isidore. — D'ordinaire c'est l'eau qui porte le vaisseau!

Louis. — ... Aimerais-tu à entendre parler de la tige?

Isidore. — Certainement, si tu le veux bien.

Louis. — Quand tu arraches un jeune arbre, tu vois au haut de la racine un faible renflement: c'est le collet, le joint entre la tige et la racine.

La plante se divise alors par les noeuds. A chaque noeud partent les bourgeons.

Elle ne s'allonge que par le bourgeon du bout. Les branches s'allongent aussi de cette façon.

Isidore. — J'ai constaté ça; un clou planté dans un arbre reste toujours à la même hauteur.

Louis. — La tige est formée de l'écorce, du cambium et du bois. Le bois porte les vaisseaux où passe la sève brute, comme nous l'avons dit; mais cette sève va se changer dans les feuilles, va s'épaissir. Elle reviendra par le cambium, entre l'écorce et le bois.

Isidore. — Si l'on serre fortement l'écorce sur le bois, avec une broche ou une corde?

Louis. — On arrête la sève de descendre; cette sève fera du bois et de l'écorce au-dessus de la broche; une bosse se formera qui grossira d'année en année.

Isidore. — Et l'âge du bois?

Louis. — La sève élaborée dans les feuilles, chez certaines plantes ligneuses, est utilisée en partie pour faire du bois et de l'écorce. Le bois formé au printemps est fait de cellules plus grandes et plus blanches, celui d'automne, de cellules plus petites et plus brunes. C'est ce qui nous permet de distinguer le bois de chaque année.

Isidore. — Les colons peuvent connaître la richesse de la terre par l'épaisseur des âges? Dans la vie d'une plante, à quoi sert la tige?

Louis. — ... La tige a quatre fonctions: elle respire et transpire par de petites ouvertures appelées lenticelles, elle accumule des réserves et porte les feuilles.

C'est la dernière fonction qui est la plus importante: plus la tige porte de feuilles plus l'arbre est vigoureux.

A l'état naturel, les parties d'un arbre sont toujours bien équilibrées. Beaucoup de branches et beaucoup de feuilles, beaucoup de racines.

Isidore. — Quand on transplante des arbres on doit briser cet équilibre?

Louis. — Certainement, par les racines que l'on brise. Il faut le rétablir par la taille de quelques branches. Il ne faut cependant pas exagérer: si l'on enlève trop de branches il y aura moins de feuilles et les racines elles-mêmes ne recevront pas suffisamment de nourriture élaborée, et elles périront, avec toute la plante.

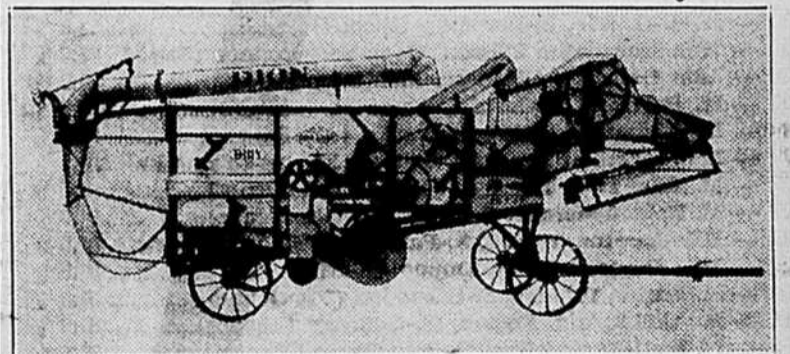
Isidore. — Il faut que chacun fasse sa part pour que tous vivent bien.

Louis. — C'est le sol qui est la base de la richesse, comme la racine est la base de l'arbre; si l'on diminue les moyens d'exploiter avantageusement le sol tout souffrira des autres exploitations. A jeudi prochain.

Isidore. — Tu m'expliqueras la feuille et la fleur.

Jean-Louis HEBERT.

La batteuse "DION" en acier Meilleure — plus simple



FAITE AU CANADA

La batteuse Dion est constamment améliorée

Elle exige moins de pouvoir.

Plus de rendement pour moins d'argent.

Elle bat le trèfle à la perfection

Ecrivez pour renseignements, prix, etc.

Pamphlets gratuits

AGENTS DEMANDES

DION & FRERE
Sainte-Thérèse, Qué., Canada

Liste des Lauréats des Cours-à-Domicile de l'U. C. C.

CINQUIEME LISTE

845 — M. Laurent Clément, S.-Anne des Plaines (Terreb.)	85%	946 — M. Henri Boulianne, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	80.5%
846 — M. Hector Gingras, Katevale (Stanstead)	85%	947 — M. Léo Chayer, Barraute (Abitibi)	80.5%
847 — M. Gérard Beaudoin, Milan (Frontenac)	84.5%	948 — M. Joseph Champagne, S.-Thomas (Joliette)	80.5%
848 — M. Henri Bérubé, S.-Modeste (Témiscouata)	84.5%	949 — M. Zéphirin Forest, S.-Jacques (Montcalm)	80.5%
849 — Mlle Charlotte Bélanger, Montmagny	84.5%	950 — M. Edouard Gauthier, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	80.5%
850 — M. Louis-Philippe Dubé, S.-Anne de la Poc. (Kam.)	84.5%	951 — Mlle Germaine Marcotte, Barraute (Abitibi)	80.5%
851 — Mlle Aurore Dextraze, S.-Valérien (Rimouski)	84.5%	952 — Mme Adélaré Prénovost, Barraute (Abitibi)	80.5%
852 — Mlle Blanche Larochelle, S.-Epiphane (Témisc.)	84.5%	953 — M. Gonzague Roy, Barraute (Abitibi)	80.5%
853 — M. René Lévesque, Normandin (Lac S.-Jean)	84.5%	954 — M. Paul-Emile Veilleux, S.-Georges (Abitibi)	80.5%
854 — M. Arthur Larose, Barraute (Abitibi)	84.5%	955 — M. Roger Caron, Barraute (Abitibi)	80%
855 — Mlle Noëlla Rozon, Barraute (Abitibi)	84.5%	956 — M. Léo Castonguay, S.-Hubert (Témiscouata)	80%
856 — Mlle Clémence Soucy, Trois-Pistoles (Témiscouata)	84.5%	957 — M. Hervé Champagne, S.-Prosper (Dorchester)	80%
857 — M. Rosaire Saucier, S.-Rémi de Tingwick (Arth.)	84.5%	958 — M. Tharcisius Fournier, S.-Anaclet (Rimouski)	80%
858 — M. Pierre Tardif, S.-Hubert (Témiscouata)	84.5%	959 — M. Théodore Galarneau, Barraute (Abitibi)	80%
859 — Mlle Rose-Aimé Bouchard, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	84%	960 — M. Lucien Hébert, S.-Rémi (Napierville)	80%
860 — M. Marcel Bouchard, Gdes Bergeronnes (Saguenay)	84%	961 — M. Anatole Lessard, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	80%
861 — M. Emile Dion, S.-Pierre les Becquets (Nicolet)	84%	962 — M. Dollard Lapointe, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	80%
862 — M. Adéodat Dionne, S.-Arsène (Témiscouata)	84%	963 — M. Alexandre Lafrance, Barraute (Abitibi)	80%
863 — M. Alphonse Girard, S.-Anselme (Dorchester)	84%	964 — M. Jean Lemay, Katevale (Stanstead)	80%
864 — Mme Alonzo Gagnon, S.-Arsène (Témiscouata)	84%	965 — Mlle Théodora Lamirande, Barraute (Abitibi)	80%
865 — M. Pierre Hervieux, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	84%	966 — Mlle Rose-Alba Maltais, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	80%
866 — M. Jean-Paul Lainesse, Barraute (Abitibi)	84%	967 — M. Alfred Naud, Barraute (Abitibi)	80%
867 — M. Georges Leclerc, Barraute (Abitibi)	84%	968 — Mlle Jeannette Parent, Trois-Pistoles (Témiscouata)	80%
868 — M. Joseph Lacoursière, S.-Ursule (Maskinongé)	84%	969 — M. Joseph Paradis, S.-Raymond (Portneuf)	80%
869 — M. Arthur Rémillard, Barraute (Abitibi)	84%	970 — M. Lucien Rousseau, S.-Jean de Dieu (Témiscouata)	80%
870 — Mlle Joséphine S.-Pierre, S.-Hubert (Témiscouata)	84%	971 — M. Germain Verdun, S.-Hermas (Deux-Montagnes)	80%
871 — M. Noël Bouchard, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	83.5%	972 — Mlle Lucille Mailloux, S.-Hubert (Témiscouata)	80%
872 — M. Elisée Chevalier, Barraute (Abitibi)	83.5%	973 — M. Ovila Ouellet, S.-Françoise (Témiscouata)	80%
873 — M. Henri Come DeCarufel, Barraute (Abitibi)	83.5%	974 — M. Raymond Coulombe, S.-Isidore (Dorchester)	79.5%
874 — Mlle Blandine Gagnon, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	83.5%	975 — M. Honorius Fiset, S.-Damien de Brandon (Berthier)	79.5%
875 — M. Marcel Larose, Barraute (Abitibi)	83.5%	976 — M. Jean-Marie Larochelle, S.-Patrice de Ting. (Arth.)	79.5%
876 — M. Marcel Mercure, S.-Jacques (Montcalm)	83.5%	977 — M. Sylvestre Redmont, S.-Georges (Beauce)	79.5%
877 — Mme Jean-Baptiste Morin, S.-Hubert (Témiscouata)	83.5%	978 — M. Maurice Daigle, S.-Emélie (Lotbinière)	79.5%
878 — Mlle Fernande Perras, Nord-Stukely (Stanstead)	83.5%	979 — M. Hector Allard, S.-Monique (Nicolet)	79%
879 — M. Henri Rousseau, Barraute (Abitibi)	83.5%	980 — M. Alvére Boucher, Ham-Sud (Wolfe)	79%
880 — M. Uldège S.-Cyr, S.-Pierre les Becquets (Nicolet)	83%	981 — Mlle Cécile Carpentier, Barraute (Abitibi)	79%
881 — M. J. Hilaire Filiault, Ham-Sud (Wolfe)	83%	982 — M. Edmour Daoust, Beauharnois	79%
882 — M. Raymond Larochelle, S.-Patrice de Ting. (Arth.)	83%	983 — M. Joseph Lacroix, S.-Sébastien (Frontenac)	79%
883 — M. Gérard Marotte, S.-Rémi (Napierville)	83%	984 — M. Arthur Lessard, Disraéli (Wolfe)	79%
884 — M. J.-H. Rousseau, S.-Monique (Nicolet)	83%	985 — M. Jean-Marie Lavoie, S.-Anaclet (Rimouski)	79%
885 — M. Roméo Sirois, S.-Rita (Témiscouata)	83%	986 — M. Maurice Morais, Trois-Pistoles (Témiscouata)	79%
886 — M. Paul-Emile S.-Laurent, S.-Anaclet (Rimouski)	83%	987 — M. Rolland Paradis, S.-Françoise (Témiscouata)	79%
887 — M. Eudore S.-Laurent, S.-Anaclet (Rimouski)	83%	988 — Mlle Monique Roy, Nicolet	79%
888 — M. Romain Tremblay, S.-Jean de Dieu (Témisc.)	83%	989 — M. Antonio Rioux, S.-Jean de Dieu (Témiscouata)	79%
889 — M. Léon-Paul Vanhestein, S.-Rémi (Napierville)	83%	990 — M. Gustave Rioux, S.-Françoise (Témiscouata)	79%
890 — M. Emile Alison, S.-Patrice de Tingwick (Arth.)	82.5%	991 — M. Gustave Saindon, S.-Modeste (Témiscouata)	79%
891 — M. Maurice Bouchard, Normandin (Lac S.-Jean)	82.5%	992 — M. Germain Tremblay, S.-Rémi (Napierville)	79%
892 — Mlle Anita Champoux, S.-Paul de Chester (Arth.)	82.5%	993 — M. Lucien Beaulieu, S.-Rita (Témiscouata)	78.5%
893 — Mlle Bertha Champoux, S.-Paul de Chester (Arth.)	82.5%	994 — Mlle Lucienne Castonguay, S.-Hubert (Témiscouata)	78.5%
894 — M. Jean-Paul Caron, S.-Hubert (Témiscouata)	82.5%	995 — M. Mastai Forest, S.-Jacques (Montcalm)	78.5%
895 — Mlle Hénédine Caron, S.-Hubert (Témiscouata)	82.5%	996 — M. Louis G. Fortin, S.-Georges (Beauce)	78.5%
896 — M. Antonio Dion, S.-Pierre les Becquets (Nicolet)	82.5%	997 — M. Charles-Eugène Gagnon, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	78.5%
897 — Mlle Carmen Dion, Montmagny	82.5%	998 — M. Joseph-Eugène Larouche, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	78.5%
898 — M. Emile Ferland, S.-Damien (Bellechasse)	82.5%	999 — M. Jean-Marie Parent, S.-Isidore (Dorchester)	78.5%
899 — M. Armand Fiset, Barraute (Abitibi)	82.5%	1000 — M. Emile Quéron, S.-Georges (Beauce)	78.5%
900 — M. Emile Fiset, Barraute (Abitibi)	82.5%	1001 — Mlle Marie-Anne Santerre, S.-Narcisse (Rimouski)	78.5%
901 — M. Eugène Girard, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	82.5%	1002 — M. Rosaire Caron, S.-Valérien (Rimouski)	78%
902 — M. Maurice Malenfant, S.-Modeste (Témiscouata)	82.5%	1003 — M. Gérard Morin, S.-Hubert (Témiscouata)	78%
903 — M. Adrien Mayer, Barraute (Abitibi)	82.5%	1004 — Mlle Lumina Pelletier, S.-Rita (Témiscouata)	78%
904 — M. Maurice Ouellet, S.-Patrice de Ting. (Arth.)	82.5%	1005 — M. Joseph Thibault, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	78%
905 — Mlle Alma Ouellet, S.-Françoise (Témiscouata)	82.5%	1006 — Mlle Lucille Chayer, Barraute (Abitibi)	77.5%
906 — M. Gérard Racine, S.-Patrice de Ting. (Arth.)	82.5%	1007 — M. E.-S. DeCarufel, Barraute (Abitibi)	77.5%
907 — M. J.-A. Turcotte, Milan (Frontenac)	82.5%	1008 — M. Adélaré Gringnard, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	77.5%
908 — Mlle Jeanne-D'Arc Ouellet, S.-Patrice de Ting. (Arth.)	82.5%	1009 — M. Mendoza Géois, S.-Raymond (Portneuf)	77.5%
909 — M. Lionel Alain, Barraute (Abitibi)	82.5%	1010 — M. Henri Hatin, Barraute (Abitibi)	77.5%
910 — Mlle Laurette Bernier, S.-Rémi de Ting. (Arth.)	82%	1011 — M. Charles Levasseur, La Baie du Febvre (Yamaska)	77.5%
911 — M. Jean-Noël Chalifour, Barraute (Abitibi)	82%	1012 — M. Louis Denis Proteau, S.-Sébastien (Frontenac)	77.5%
912 — Mlle Françoise Cardinal, Barraute (Abitibi)	82%	1013 — M. Jean Beaudoin, S.-Patrice de Tingwick (Arth.)	77.5%
913 — M. Jean-Louis DeCarufel, Barraute (Abitibi)	82%	1014 — Mlle Gilberte Gauthier, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	77%
914 — M. Georges Fortin, S.-Honoré (Chicoutimi)	82%	1015 — M. Paul-Emile Nicole, Montmagny	77%
915 — M. Lionel Pinard, Ham-Sud (Wolfe)	82%	1016 — Mlle Yolande Boulianne, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	76.5%
916 — M. Julien Perrault, S.-Jacques (Montcalm)	82%	1017 — M. Roger Caillouette, S.-Arsène (Témiscouata)	76.5%
917 — M. Georges Parent, S.-Mathieu (Rimouski)	82%	1018 — M. Joseph-Louis Gauthier, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	76.5%
918 — M. Albert Rouleau, S.-Jean-de-Dieu (Témiscouata)	82%	1019 — M. Ovide Gagnon, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	76.5%
919 — M. Albert Roux, Parisville (Lotbinière)	82%	1020 — M. Antoine Gagnon, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	76.5%
920 — M. J.-O. Alie, S.-Perpétue (Nicolet)	81.5%	1021 — M. Paul Adélaré Gagnon, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	76.5%
921 — Mlle Marguerite Brisson, Gdes-Bergeronnes (Sag.)	81.5%	1022 — M. Edouard Gagnon, S.-Arsène (Témiscouata)	76.5%
922 — Mlle Gabrielle Bélanger, Montmagny	81.5%	1023 — M. Henri Hatin, Barraute (Abitibi)	76.5%
923 — M. Bertrand DeCarufel, Barraute (Abitibi)	81.5%	1024 — M. Joseph Normand, Ile aux Grues	76.5%
924 — M. Liguori Gagnon, Barraute (Abitibi)	81.5%	1025 — M. Henri Brisson, S.-Jacques (Montcalm)	76.5%
925 — Mlle Marthe Jutras, La Baie du Febvre (Yamaska)	81.5%	1026 — M. Robert Allison, S.-Patrice de Ting. (Arth.)	76%
926 — M. Adonias Leblanc, S.-Jacques (Montcalm)	81.5%	1027 — M. Germain Bourassa, Nord Stukely (Shefford)	76%
927 — M. Robert Mercier, S.-Sébastien (Frontenac)	81.5%	1028 — M. Arthur Filiault, Ham-Sud (Wolfe)	76%
928 — Mlle Pauline Ouellet, S.-Patrice de Tingwick (Arth.)	81.5%	1029 — M. Adélaré Morin, S.-Jean-Baptiste (Rouville)	76%
929 — Mlle Blanche Patry, Dupuy (Abitibi)	81.5%	1030 — M. Fulgence Proulx, S.-Narcisse (Rimouski)	76%
930 — M. Adrien Croteau, S.-Sébastien (Frontenac)	81.5%	1031 — Mlle Marie-Claire Pepin, S.-Paul de Chest. (Arth.)	76%
931 — M. Champlain Paquet, S.-Georges (Beauce)	81.5%	1032 — Mlle Louise Savoie, Barraute (Abitibi)	76%
932 — M. Paul-Eugène Roy, Ile aux Grues (Montmagny)	81.5%	1033 — M. Arthur Filiault, Ham-Sud (Wolfe)	76%
933 — Mlle Maria Tardif, S.-Hubert (Témiscouata)	81.5%	1034 — M. Wilbrod-Emile Croteau, Barraute (Abitibi)	75.5%
934 — Mlle Marie Vignola, S.-Narcisse (Rimouski)	81.5%	1035 — M. Lucien Duval, S.-Georges (Beauce)	75.5%
935 — M. Jean-Baptiste Morency, S.-Damien (Bellechasse)	81.5%	1036 — Mlle Carmelle Dutil, S.-Georges (Beauce)	75.5%
936 — M. René Morin, S.-Françoise (Témiscouata)	81.5%	1037 — M. Rolland Fiset, Barraute (Abitibi)	75.5%
937 — M. Jacques-Yves Cardinal, Barraute (Abitibi)	81.5%	1038 — M. Edouard Gilbert, Dupuy (Abitibi)	75.5%
938 — M. Laurent Blais, S.-Valérien (Rimouski)	81%	1039 — Mlle Louise Imbeault, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	75.5%
939 — M. Aurélien Châteauevert, N.-Dame des Anges (Port.)	81%	1040 — M. Albani Julien, Barraute (Abitibi)	75.5%
940 — M. Julien Dubé, Barraute (Abitibi)	81%	1041 — M. Lucien Thibodeau, S.-Jacques (Montcalm)	75.5%
941 — M. Robert Hélié, La Baie du Febvre (Yamaska)	81%	1042 — M. Louis-Philippe Lachance, Ile Aux Grues (Montm.)	75.5%
942 — M. Charles Labrèche, S.-Jacques (Montcalm)	81%	1043 — M. Florian Savard, Gdes-Bergeronnes (Saguenay)	75.5%
943 — Mlle Antoinette Vignola, S.-Narcisse (Champlain)	81%	1044 — M. Charles-Eugène Francoeur, S.-Anaclet (Rimouski)	75%
944 — M. Gérard Veilleux, S.-Georges (Beauce)	81%	1045 — Mlle Madeleine Hébert, Barraute (Abitibi)	75%
945 — Mlle Bernadette Banville, S.-Narcisse (Rimouski)	81%		

(à suivre)



Nécrologie

M. Paul Jeffrey de S.-Anne de la Pocatière est décédé accidentellement le 16 juillet dernier, à l'âge de 20 ans.

M. Paul Jeffrey avait suivi avec succès les cours-à-domicile de l'U.C.C., et son nom figure sur la liste de nos diplômés.

L'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs plus sincères condoléances à M. Alphonse Jeffrey, son père, et à toute la famille du regretté disparu.

Pour nos jeunes...

(Suite de la page 675)

La semence que nous jetons aujourd'hui est appelée à fournir de belles moissons si tous ceux qui ont à cœur le relèvement de nos campagnes, la prospérité de notre Province et le maintien de notre Foi, veulent s'unir pour tendre la main à cette belle jeunesse rurale, notre espoir de demain, notre sécurité pour l'avenir.

Le grand principe, le seul qui doit dominer l'action sociale de la Jeunesse Agricole Catholique est LA NECES-SITE DE FAIRE REGNER LA JUSTICE ET LA PAIX DANS UNE ATMOSPHERE DE COLLABORATION FRA-TERNELLE.

C'est de ce principe que doit naître l'amour du sol sans lequel un peuple s'anémie et meurt.

Choses à oublier

si vous voulez

être heureux

Oubliez toutes les choses désagréables.

Oubliez les erreurs et les défauts des autres.

Oubliez vos ennemis et ne pensez qu'à vos amis.

Oubliez l'incertitude et la crainte.

Oubliez de faire de la peine à vos amis et rappelez-vous qu'il faut les traiter avec bonté.

Oubliez les méchants de l'histoire et rappelez-vous de ceux qui ont fait quelque chose pour l'humanité.

Oubliez le cynisme, le sarcasme, l'avidité et ne pensez qu'à la vérité, la philanthropie et la joie de travailler pour les autres.

Oubliez les choses qui vous ont peiné et ne pensez qu'aux heures agréables qui vous ont rendu heureux.

Oubliez les laideurs de la nature et ne pensez qu'aux beautés qui vous environnent.

Oubliez les mots désagréables et ne pensez qu'à ceux qui engendrent l'harmonie et la douceur.

Oubliez vos heures de souffrance et pensez à celles qui vous ont apporté la joie.

CONSULTATIONS LEGALES

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit : "La Terre de Chez Nous - Consultations Légales", 5505 Boul. Saint-Laurent, Montréal. On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Donation Frais funéraires Paroles injurieuses

QUESTION. — Je suis seul fils, et mes soeurs et mon père m'ont donné la terre paternelle, moyennant une rente et j'étais obligé de faire enterrer le premier mourant, soit mon père ou ma mère, c'est-à-dire que sur la donation je suis obligé à un service de première classe avec pompes convenables, est-ce que je suis obligé de payer les frais de la chambre mortuaire, l'embaumage, etc ? UN ABONNE.

REPONSE. — Les mots "avec pompes convenables" semblent inclure ces choses.

Quant aux paroles injurieuses cette personne n'avait pas le droit de les prononcer et si elles vous ont fait des torts vrais vis-à-vis d'autres personnes, elles vous donnent droit à des dommages.

Quant au testament, je ne vois rien qui défende d'en prendre connaissance.

Vente de grains contrairement à la loi

QUESTION. — Quelqu'un a vendu de la graine de mil et trefle non inspectée et par conséquent non étiquetée. X vend de telle graine à Y. Celui-ci le rapporte à la division des semences à Montréal et les choses en restent là, du moins pour le moment, de la part du gouvernement. Cependant Y n'a pas payé cette graine à X et il se vante qu'il ne payera pas ? SIFFLEUX.

REPONSE. — Le fait de vendre des grains de semence non inspectés suivant la loi, n'enlève pas à celui qui les achète l'obligation de les payer. Et une action pour faire payer le prix des grains sera maintenue par la Cour; à moins qu'il ne fut convenu que l'inspection fut une condition essentielle et dans ce cas l'acheteur n'avait qu'une chose à faire, c'était de remettre les grains ou de les payer.

Je crois que la prescription pour amende est de une année pour l'émission de la plainte.

Quant à votre autre question, il est évident qu'un secrétaire doit fournir lors de la rédaction de compte les détails que vous mentionnez ainsi que les pièces justificatives aux fins d'établir par des reçus à qui il a payé et à qui il a vendu. Pour rendre compte, il faut établir ce que l'on a fait avec l'argent ou les effets qui vous ont été confiés.

Vente de terre pour taxes Fossé de voisin

QUESTION. — Un fossé de ligne devait être fait cet été. Puis le lot a été vendu ce printemps pour les taxes. Est-ce que j'aurais droit de faire le fossé, me faire rembourser par le conseil ? ou si j'achetais les droits du conseil sur ce lot et faire le fossé, pourrais-je me le faire rembourser quand le propriétaire rachetera son lot ? UN ABONNE.

REPONSE. — La corporation étant possesseur de ce terrain, elle est devenue votre voisin et assujettie aux travaux de voisin relatifs à ce lot de terre.

Si vous rachetez ce lot de la Corporation pour son propriétaire, après l'ordonnance de l'inspecteur, vous pouvez faire les travaux et en percevoir le coût avec les taxes que vous aurez payées.

Déclaration sur action en dommages Ré assurance-feu

REPONSE A L. B. — "Je regrette mais nous ne pouvons pas faire ce que vous nous demandez de faire par votre lettre. Nous sommes prêts en

donnant des opinions à aider la classe agricole en fournissant à nos membres les renseignements légaux qu'ils désirent avoir. Mais, de là à nous substituer même légèrement à messieurs les avocats, ou encore reviser l'ouvrage qu'ils font, il y a un abîme que nous n'avons pas l'intention de franchir. Je vous conseillerais de ne rien faire sans avoir un avocat; c'est toujours plus prudent."

Chiens et moutons

QUESTION. — Le chien de mon voisin est venu sur mon terrain, a étranglé deux moutons et en a blessé trois autres. J'ai tiré trois coups de fusil, je l'ai blessé seulement. Maintenant, ai-je le droit de me faire payer mes deux moutons qui sont morts et ai-je le droit de faire tuer le chien en plus ? — JUSTICIER.

Reprise de terre

QUESTION. — Il y a six ans, j'ai vendu une terre avec le roulant. On m'a donné \$1,500.00 comptant et le reste \$2,000.00 avec intérêt. J'ai attendu deux ans et demie pour les intérêts. L'an passé la grange a passé au feu, ils étaient assurés et ont retiré \$1,300.00 du feu. — UN ABONNE DE BAGOT.

REPONSE. — Ils n'ont pas le droit de passer sur la terre et vous pouvez les faire arrêter. Vous ne pouvez pas les obliger à remettre autre chose que ce qu'il y avait sur la terre au moment où vous avez signé le contrat de récession.

S'ils prennent quoi que ce soit à l'avenir, même des branches, vous pouvez les faire arrêter.

Prescription de billet Prescription de salaire

QUESTION. — Je dois un billet à demande de \$150.00 daté du 22 août 1922, sur lequel j'ai toujours payé les intérêts annuellement à date. On ne m'a jamais envoyé de reçu. Je suppose qu'il a marqué cela sur le dos du billet, c'était son habitude. Est-ce que ce billet est prescrit ? Suis-je obligé de le payer ? — VOTRE SERVITEUR.

REPONSE. — Non, il n'est pas prescrit.

En payant les intérêts à tous les ans, vous avez à chaque année renoncé à la prescription qui ne commence à courir que du jour où vous payez ces intérêts.

Quant à votre autre question, ce salaire ne vous appartient pas, il appartient à votre fille et de plus il est prescrit depuis longtemps, vu qu'il est prescriptible par deux ans.

Cependant voyez un avocat. Si vous avez des témoins pour prouver qu'elle a autorisé à garder le salaire convenu sur le montant que vous deviez, alors vous avez droit de le déduire et de ne payer que la différence comme vous l'avez fait.

Paiement d'une terre

QUESTION. — J'ai vendu une terre le 1er septembre 1931. Le contrat est fait comme suit : La balance est de \$2,500.00 que l'acquéreur promet et s'engage de payer au vendeur en 20 termes annuels et consécutifs de \$125.00 et le premier deviendra dû et échu le 1er novembre 1932 sans intérêt avant échéance, etc ? — PATIENT.

REPONSE. — AUCUNE REPONSE N'EST DONNEE PAR LETTRE AUX QUESTIONS QUI NOUS SONT ENVOYÉES. TOUTES LES REPONSES DOIVENT ETRE DONNEES DANS CETTE PAGE DES CONSULTATIONS LEGALES.

Dans votre cas, donnez à votre débiteur un avis de 30 jours par lettre enregistrée que vous allez le poursuivre vu son défaut de paiement. Au bout de 30 jours voyez un avocat.

REUNION DE L'EXECUTIF DE L'U.C.C.

à

RIMOUSKI

le LUNDI 14 août

Messieurs les Aumôniers et Directeurs diocésains seront les bienvenus.

Comme cette réunion aura lieu au cours de la Semaine Sociale, l'Exécutif de l'U.C.C. invite bien cordialement tous les cultivateurs qui pourront le faire, de se rendre à Rimouski où le plus cordial accueil leur est réservé. Les questions qui seront traitées intéressent la classe agricole toute entière.

Achat de jument noire — Reméré — Billet

QUESTION. — J'ai acheté une jument noire d'une personne qui est partie avec mon argent pour Témiscamingue sans me déclarer qu'elle avait signé un billet sur la jument. Le porteur du billet a envoyé son garçon et deux de ses hommes pour chercher la jument avec ce même billet. J'ai mis la jument à la porte de l'écurie en leur disant devant témoin : "Si la jument est à vous, prenez-la, si elle n'est pas à vous laissez-la, etc. — E.B.

REPONSE. — Il paraît hors de doute qu'il y a eu ici une exploitation osée. Je vous conseillerais de poursuivre en revendication la personne qui s'est emparée de la jument. Du moment que cette personne a repris la terre de son débiteur, elle a mis fin à la faculté de reméré que ce débiteur s'était réservée. En devenant propriétaire définitif de la terre il n'avait plus le droit de demander le remboursement du \$175.00 qu'il avait déboursé à son débiteur.

Je suppose qu'il vous est possible de prouver que cette somme n'a jamais été versée mais qu'il s'agit du prix d'une jument noire.

Ayant été remboursé par la vente de la propriété et l'échéance du terme de la faculté de reméré, l'ancien propriétaire de la jument se trouvait aussi payé du billet dont vous m'avez envoyé copie. Etant ainsi payé de ce billet, il n'avait plus la propriété de la jument qui vous avait été vendue, que vous avez payée et qui est votre propriété.

Qualification d'inspecteur Entretien de chemin

QUESTION. — Voulez-vous s'il vous plaît me dire s'il est nécessaire d'être sujet britannique pour remplir la charge d'inspecteur de voirie pour un arrondissement ?

REPONSE. — Oui.

QUESTION. — Est-ce que le conseil a le droit de nous obliger à entretenir nos chemins avec du gravier ? — FAUX SAVANT.

REPONSE. — Oui. L'article 463 déclare :

"Toute corporation peut, à ses frais, au moyen de deniers prélevés par voie de taxation directe sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité ou aux frais de quiconque est tenu aux travaux, faire niveler ou nettoyer tout gué et faire payer, graver, macadamiser ou planchéier, tout chemin ou partie de chemin sous sa direction.

"S'il s'agit du maintien et de l'entretien d'un chemin macadamisé, et qui devient sous le contrôle d'une corporation locale ou de comté, la corporation locale ou de comté, selon le cas, sur requête à cette fin, peut ordonner, par résolution ou par règlement, que ce chemin soit maintenu et entretenu comme chemin macadamisé, et que les travaux d'entretien soient faits par les contribuables eux-mêmes tels que désignés dans la résolution ou le règlement, ou à leurs frais, ou aux frais et à la charge de la corporation intéressée, au moyen de deniers prélevés par voie de taxation directe sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, mais, dans tous les cas, sous le contrôle de la corporation de la municipalité dans les limites de laquelle se trouve le chemin en question."

Secrétaire agissant sans cautionnement

QUESTION. — Notre Conseil municipal décida il y a deux mois de remérer de ses services le secrétaire trésorier et le remplaça par un autre de la

même session. Celui-ci est en fonction depuis deux mois et n'a pas encore fourni les garanties nécessaires et par conséquent n'a pas le livre de caisse, il ne peut recevoir d'argent non plus que payer les comptes acceptés par le Conseil. Est-ce que le Conseil peut l'autoriser à donner des billets en paiement à ceux qui ont travaillé pour la municipalité. UN MEMBRE DE L'UNION.

REPONSE. — Le conseil n'a pas le droit de garder à son emploi un secrétaire qui ne fournit pas le cautionnement requis par la loi et en agissant ainsi la municipalité peut être condamnée à l'amende. L'article 155c déclare entre autre : Toute corporation qui continue à maintenir en fonction tel secrétaire-trésorier, en plus de la responsabilité édictée à l'égard des membres de son conseil par l'article 156, est passible, en sus des frais, d'une amende de pas moins de dix dollars et de pas plus de vingt dollars, et cette amende peut être imposée pour chaque jour qu'elle continue ainsi à employer ce secrétaire-trésorier. Le secrétaire-trésorier n'est présumé s'être conformé aux prescriptions des articles 155, 155a et 155b que lorsque l'acte de cautionnement hypothécaire, la police de garantie ou le reçu de renouvellement de la police de garantie qui doivent être transmis au ministre des affaires municipales, ont été acceptés par ce dernier."

La poursuite sous l'autorité de l'article 155c est prise sur l'autorisation du ministre des affaires municipales au nom du percepteur du revenu du district devant un juge de paix, un juge des sessions un magistrat de police ou un magistrat de district, et est régie par la Première partie de la Loi des convictions sommaires de Québec.

Tel cautionnement doit être donné par le secrétaire-trésorier, dans les trente jours qui suivent sa nomination.

Les primes sur la police de garantie, quand le cautionnement est donné de cette manière, de même que les dépenses relatives en cautionnement hypothécaire, sont à la charge de la municipalité.

Néanmoins, le défaut de cautionnement n'empêche en aucune manière le secrétaire-trésorier de remplir les devoirs de sa charge ; mais les membres du conseil qui permettent au secrétaire-trésorier d'agir comme tel, sans cautionnement, deviennent solidairement responsables avec lui envers la corporation, pour l'accomplissement fidèle de ses fonctions et pour le paiement de tous les deniers dont il peut être redevable, dans l'exercice de la charge, en capital, intérêt, frais, amendes, ou dommages-intérêts. La responsabilité indiquée dans le présent article est celle à laquelle s'obligent, solidairement avec le secrétaire-trésorier, les cautions de ce dernier.

Il s'ensuit que le secrétaire peut percevoir l'argent, mais les conseillers en sont personnellement responsables. Il serait préférable d'en nommer un autre si celui-là ne peut pas être cautionné.

Intéressés aux cours d'eau Taureau dangereux

QUESTION. — Un fossé avait été commencé il y a trois ans avec les octrois du gouvernement pour égoutter un bas fond qui n'est pas défriché et en bois vert debout, etc. — UN ABONNE.

REPONSE. — Je vous conseillerais de voir un avocat et lui expliquer les faits. Je crois qu'il



SOUSSIONS POUR HUILE COMBUSTIBLE

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné, seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le lundi 21 août 1933, pour la fourniture d'une quantité approximative de 135,000 gallons d'huile combustible pour certains édifices publics du Dominion à Montréal.

On peut se procurer des formules de soumission au bureau de M. John Mines, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, ou de l'acheteur-en-chef intérimaire, ministère des Travaux publics, Ottawa.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur les formules fournies par le ministère des Travaux publics, et conformément aux spécifications et conditions du dit ministère.

Par ordre
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, ce 17 juillet 1933.

Y aurait lieu de faire casser ce procès-verbal. Parce qu'il n'est pas juste ni légal, à moins que ce ne soit dans l'intérêt de la production agricole d'obliger les propriétaires voisins à retirer l'eau des terrains boisés. Tout de même si pour les besoins de l'agriculture, il est nécessaire de creuser un cours d'eau, il n'y a que les intéressés qui puissent être appelés à y contribuer et seulement à raison de la quantité d'eau qu'ils égouttent dans ce cours d'eau à partir de leur ligne d'en haut.

Quant à votre autre question : l'article 2 du chapitre 70 des Statuts de Québec déclare :

"Tout propriétaire ou tout gardien d'un taureau qui le laisse errer ou qui ne le détient pas dans une étable ou autre bâtiment ou dans un enclos spécial entouré d'une clôture ou autre obstacle suffisant pour l'empêcher de s'échapper, ou qui le laisse sortir sans être sous la conduite d'un gardien, est coupable d'une infraction à la présente loi et est, sur conviction sommaire devant un magistrat ou un juge de paix ayant juridiction à l'endroit où l'infraction a été commise, ou sur action pénale devant la Cour de circuit ou la Cour de magistrat, ayant juridiction, passible, pour chaque infraction, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas vingt jours."

Indigeur — Vente des meubles et immeubles

QUESTION. — L'automne dernier un nécessaireux malade, veuf, âgé d'environ 56 ans a été placé à l'hôpital par le conseil. Ce monsieur a un petit garçon de 10 ans qui est placé chez de bonnes gens. La succession n'a pas été réglée ; elle se compose d'un lot de terre et un ménage, outils et effets mobiliers.

La Corporation voudrait savoir comment procéder pour disposer de ces effets mobiliers en faveur du fils de ce monsieur. — J.A.R.

REPONSE. — AUCUNE REPONSE PRIVEE NE PEUT ETRE DONNEE AUX QUESTIONS POSEES COMME QUESTIONS LEGALES. LES REPONSES NE PEUVENT ETRE DONNEES QU' AUX MEMBRES ET SEULEMENT DANS CETTE PAGE.

Quant à la propriété, le seul moyen est de la faire vendre pour taxes par le comté. Faire acheter la propriété par un officier de la municipalité, qui peut la vendre et en verser le produit suivant les instructions données.

Quant aux meubles, les articles 718 et suivants du code municipal donnent le moyen le plus économique. La contribution de la municipalité pour l'entretien de l'aliéné est considérée sur le même pied que les taxes et l'article 723 autorise la remise en surplus, jusqu'il déclare :

"Les deniers provenant de la vente des effets saisis sont appliqués par le secrétaire-trésorier, déduction faite des frais de saisie et de vente, au paiement des sommes portées au rôle de perception avec intérêt et frais."

"Le surplus, s'il y en a, est payé par le secrétaire-trésorier à la personne contre laquelle la vente a été faite, ou est retenu par lui, au cas de réclamation, jusqu'à ce qu'il intervienne une décision de la cour, sur requête à cet effet. Si la réclamation est admise par le défendeur, les deniers sont payés au réclamant par le secrétaire-trésorier."

Le marché de la dernière heure

Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi 31 juillet 1933

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Animaux vivants

Pores de choix, 180 à 220 lbs	6.25 à 6.50
Prime de 1.00 par tête	
Pores à bacon, 160 à 230 lbs	6.25 à 6.50
Pores de boucherie, 160 à 240 lbs	6.25 à 6.50
Pores légers, 160 et moins	6.25 à 6.50
Coupe de 15 à 25c par 100 lbs	
240 à 270 lbs	6.25 à 6.50
Coupe de 1/2c. la lb	
Pores extra lourds, 270 et plus	6.25 à 6.50
Coupe de 1c la lb	
Truie	3.50 à 5.50
BOUVILLONS la livre	
Choix	.04 ³ / ₄ à .05
Bon	.04 ¹ / ₂ à .04 ³ / ₄
Moyen	.03 ³ / ₄ à .04
Commun	.02 ¹ / ₂ à .03
Commun (léger)	.02 à .02 ¹ / ₄
VACHES la livre	
Choix	.02 ¹ / ₂ à .02 ³ / ₄
Bon	.02 ¹ / ₄ à .02 ¹ / ₂
Moyen	.02 à .02 ¹ / ₄
Commun	.01 ¹ / ₂ à .02
Très commun	.01 à .01 ¹ / ₄
TAURES la livre	
Choix	.03 ³ / ₄ à .04
Bon	.03 ¹ / ₄ à .03 ¹ / ₂
Moyen	.02 ¹ / ₂ à .03
Commun	.02 à .02 ¹ / ₄
TAUREAUX la livre	
Choix	.02 ³ / ₄ à .03
Bon	.02 ¹ / ₄ à .02 ¹ / ₂
Moyen	.02 à .02 ¹ / ₄
Commun	.01 ¹ / ₄ à .01 ³ / ₄
VEAUX DE LAIT la livre	
Bon	.04 ¹ / ₄ à .04 ³ / ₄
Moyen	.03 ¹ / ₄ à .03 ³ / ₄
Commun	.02 ¹ / ₂ à .03
VEAUX DE CHAMPS	
Bon	.02 ¹ / ₄ à .02 ¹ / ₂
Commun	.01 ³ / ₄ à .02
AGNEAUX du printemps	
Bon	.06 à .06 ¹ / ₄
Moyen	.05 à .05 ¹ / ₄
Commun	.04 à .04 ¹ / ₄
MOUTONS la livre	
Bon	.02 ¹ / ₂ à .03
Commun	.01 ¹ / ₂ à .02

Animaux abattus

PORCS la livre	
Porc frais No 1, 90 à 140 lbs	10
Porc frais No 2, 140 à 275 lbs	9
Porc frais No 3, 175 à 225 lbs	8
VEAUX la livre	
Bons	.06 ¹ / ₂
Moyens	.05 ¹ / ₂
Communs	.04

VOS VENTES

Semaine du 24 au 29 juillet

OEUFs

Frais Extra la dz.	.19
Frais Premiers la dz.	.15
Seconds la dz.	.12
MIEL BLANC la livre	
Chaudière de 5 lbs	0.09
Chaudière de 30 lbs	0.08 ¹ / ₂
POIS le minot	
Canadiens	2.40
FEVES le minot	
Canadiennes	1.60
FOIN au char, la tonne	
(f.a.b.) Montréal	
De Trèfle	8.50
De Mil	9.00
PAILLE au char, la tonne	
De blé, d'avoine	5.00

POMMES DE TERRE

Patates de Québec, en grenier, les 80 lbs	
No 1	1.00

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

au char, en sacs	
Première patente	2.80
Deuxième patente	2.50
Forte à boulanger	2.45
Farine pâtisserie	2.45
SEL le sac	
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	1.00
En pierre (sac de 100 lbs)	1.25

ALIMENTS A BETAIL la tonne

Son	22.25
Gru rouge	23.25
Middling	27.25
Farine de viande cuvée (65 pour cent)	64.00
Ecaillés d'huitres	18.00
Gravier	15.00
Farine fourragère	29.00
Gluten	28.00

le minot	
Blé à engrais No 1	.80
Avoine alimentation	.42
Orge can. Ouest No 4	.54
Mais sud africain	.75
Sarrazin, le 100 lbs	1.25

GRAIN MOULU le sac de 98 lbs

Blé d'Inde moulu	1.60
Blé d'Inde cassé	1.60

TOURTEAUX la tonne

De lin	34.00
De coton	34.00
Drèches de brasserie	22.00
Drèches de distillerie	22.00

Marché des bestiaux

ARRIVAGES

à la Pointe Saint-Charles
lundi, 31 juillet
Bêtes à corne, 894; veaux, 990;
porcs, 1615; moutons, 2845.

BETES A CORNES

Il y avait à peu près 700 têtes qui avaient été gardées de la semaine dernière, en sorte que les ventes commencèrent à se faire très lentement et à des prix à peine aussi élevés que ceux de la semaine précédente. Les meilleurs lots de bouvillons rapportaient 4.75 et les sujets d'assez bonne qualité 4.25 à 4.50; les moyens allaient de 3.00 à 3.50 et les lourds étaient excessivement difficiles à vendre et avec les communs allaient de 2.00 à 3.00. Les sujets très légers se vendaient de 1.00 à 1.25. Les vaches de bonne qualité ne se vendaient pas plus que 2.75 et les moyennes de 2.00 à 2.25. Celles qui étaient destinées à la mise en conserve allaient de 1.00 à 1.75. Les taureaux se vendaient difficilement de 1.50 et même 1.25 à 2.50 pour les meilleurs.

VEAUX

Les veaux étaient à peu près un quart de sou plus cher que la semaine dernière. Les bons veaux de lait allaient de 4.00 à 4.50; les moyens de 3.50 à 3.75 et les communs de 2.50 à 3.00. Les veaux de champs rapportaient de 1.75 à 2.25 et quelques uns aussi cher que 2.50.

AGNEAUX

Ce marché a subi une baisse considérable aujourd'hui et le prix général sur ce marché semble être 6.00. Nous avons cependant réussi à obtenir 6.15 pour nos bons sujets, mais d'après les rapports qui nous sont fournis, nous sommes les seuls à obtenir ce prix, les autres obtenant 6.00. Cette baisse doit être mise au compte des forts arrivages, mais aussi du fait qu'il y avait un pourcentage beaucoup trop fort d'agneaux légers manquant de fini et de qualité. Nous ne nous attendons pas à ce que ce marché change au cours de la présente semaine. Toutefois si nous pouvions convaincre les expéditeurs de ne pas expédier ou vendre leurs agneaux légers, nous croyons que la baisse de cette semaine ne serait que momentanée. Nous prions nos lecteurs de prendre note que les coupes sur les sujets non castrés et les lourds deviendront effectives à partir du 28 août. Que l'on voit donc à prendre ses précautions pour disposer de ces sujets en temps. Pas de changement pour les moutons; demande assez bonne: 1.50 à 3.00.

PORCS

Ce marché commença très lentement et les ventes se faisaient à 6.25 avec une assez bonne demande à ce prix. Les acheteurs faisaient tout leur possible pour obtenir 6.50, mais il n'y eut que quelques lots qui purent être vendus à ce dernier prix. Nous ne nous attendons pas à de changements

Ficelle d'engergage

En 650 pieds seulement 8¹/₄ cents la liv.

Escompte 5%

pour paiement au comptant ou expédition C.O.D.
Fret payé pour toute commande à partir de 300 lbs

Ristourne assurée variant selon l'importance de la commande

S'ADRESSER AU

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C.,

5505, blvd Saint-Laurent,

Montréal.

Le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée. est en mesure de garantir les meilleurs prix à ses membres dans les lignes suivantes :

Engrais alimentaires

Tôle ondulée

Clôture de fils barbelés

Treillages métalliques

Corde à lier

Peinture et ciment à Couvertures

Pour tous renseignements écrire ou s'adresser au :

SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.,

5505, boulevard Saint-Laurent,

Montréal.

PRODUCTEURS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Profitez

des ventes aux enchères du Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée. — IL Y VA DE VOTRE INTERET

Etudiez nos conditions de vente

BEURRE : Commission : 10 sous par boîte, plus 7 sous par boîte pour autres frais (1) avec maximum de \$10.00 par envoi d'une même fabrique.

FROMAGE : Commission : 1/4 de sou par livre, plus 4 sous par boîte pour autres frais (1).

Aucune charge extra. — Les ventes sont publiques.

Adresser les consignations à :

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée

Montreal Refrigerating & Storage Co.

Place Viger, Montréal.

Adresser les connaissances et correspondances à :

COMPTOIR COOPERATIF DE L'U. C. C. Ltée

5505, boulevard Saint-Laurent,

Montréal.

Les papiers nécessaires aux expéditions sont adressés

gratuitement sur demande.

(1) Frais d'entreposage, manutention et assurance.

cette semaine et croyons que le prix de 6.25 restera le même pour la balance de la semaine. La prime de \$1.00 était payée pour les sujets de choix; les sujets de boucherie se vendaient au même prix que les bœufs, pendant que les coupes ordinaires étaient en vigueur pour les lourds et les extra lourds. Il y avait un fort grand nombre de truies en vente et les prix

allaient de 3.50 à 5.50 suivant la qualité des sujets. Les bonnes étaient fort recherchées par les acheteurs et bouchers des alentours de Montréal, alors qu'il était difficile de disposer des communes.

N. B. — Nous publions les prix et les commentaires du marché que nous fournit la Coopérative Canadienne du Bétail Limitée.

Prix du beurre et du fromage

Semaine du 26 juillet

BEURRE

670 boîtes beurre pasteurisé No 1	19 ⁷ / ₈ c. la lb.
171 boîtes beurre pasteurisé No 2	19 ³ / ₈ c. la lb.

FROMAGE

998 boîtes fromage blanc No 1	10 ¹ / ₈ c. la lb.
50 boîtes fromage blanc No 2	9 ¹ / ₈ c. la lb.
246 boîtes fromage coloré No 1	10 ¹ / ₄ c. la lb.
35 boîtes fromage coloré No 2	9 ¹ / ₄ c. la lb.

N.B. En cas de réclamation, prière de mentionner le numéro d'enregistrement.

Tél. HARbour* 2116

E. W. CARON

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses — chars assortis

Demandez les produits CARONA

ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

ON DEMANDE un silo usagé en bon ordre, 10 x 20 et un autre 12 x 24; Syndicat des Cultivateurs des Trois-Rivières, Jean Charbonneau, gérant.

Sérieux Maux de Tête

M. John Pankratz de Truax, Sask., écrit: "Pendant plusieurs années j'ai souffert de maux de tête si sérieux parfois qu'ils me poussaient à désespérer. Quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre me soulagèrent de ce tourment. Ce simple et vieux remède du foyer aide la digestion, règle les intestins paresseux et augmente le flux urinaire et, en ce faisant, il aide à acquérir une bonne santé. Il est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

A L'EXPOSITION Provinciale de QUEBEC

Du 2 au 9 septembre prochain UN PRIX SPECIAL POUR LE MEILLEUR CHANDAIL

On nous prie de communiquer cette nouvelle qui intéressera quelques-unes — un grand nombre, peut-être, — de nos industrielles Canadiennes-françaises: à part les 236 prix (deux cent trente-six) offerts par le Gouvernement provincial pour les plus beaux produits de l'aiguille et du crochet et les 102 (cent-deux) prix offerts aux élèves des écoles ménagères, et les 134 prix (cent trente-quatre) à distribuer aux concurrentes libres du District de Québec et des environs dans la section des Arts Domestiques, voici que la maison FRANK et BRYCE Limitée, par l'entremise de Monsieur James Gillespie, 495, rue Saint-Vallier, offre un prix spécial pour le meilleur chandail fabriqué avec du fil de toile Knox.

Il y a parmi nos Canadiennes bien des mains habiles, bien des artistes du crochet et de l'aiguille: qui parmi elles voudrait négliger de concourir, puisque, à part la satisfaction d'un travail bien fait et d'une petite difficulté vaincue, le meilleur ouvrage exécuté avec du fil de toile Knox sera ainsi primé par la maison Frank et Bryce Limitée et mettra ainsi en vue la concurrente victorieuse — qui pourra d'ailleurs être également primée par la section des Arts Domestiques, si son travail est un peu exceptionnel ou remarquable.

Notes

La liberté du transport dont les boeufs canadiens jouissent actuellement au Royaume-Uni, grâce à l'accord conclu à la Conférence Economique Impériale à Ottawa, a été très utile en prévenant l'encombrement aux ports de débarquement et élargissant ainsi les débouchés pour les boeufs canadiens. — Division fédérale de l'Industrie Animale.

Pendant les 26 premières semaines de cette année le total des porcs classés au Canada a été de 1,643,080 contre 1,671,676 pendant la période correspondante l'année dernière.

LA CHAUX EN AGRICULTURE

La saison s'avance rapidement. Bientôt ce sera le temps des grands labours d'automne. Dès maintenant il est temps de songer à la question du chaulage des terres.

Plus on voyage dans la province, plus on se rend compte du manque de cette pauvre chaux dans le sol du Québec. Il n'y a pas à dire, de gré ou de force, il faudra un jour accorder l'attention voulue à cet aspect de l'amélioration de nos fermes. En attendant ceux qui retardent le font à leur détriment. Pourquoi ne pas prendre avantage des octrois et des avances du gouvernement? Quelques chars de chaux par paroisse seraient un placement sage et heureux, un placement à gros intérêts.

Est-ce qu'on se souvient des effets et avantages du chaulage des terres? Pour rafraîchir la mémoire redisons des vérités dites déjà bien des fois.

(1) Effets physiques de la chaux:

Sur les terres lourdes et argileuses, la chaux joue un rôle merveilleux. Il n'est pas un laboureur qui ne connaisse la nature savonneuse des glaises, et c'est à juste titre qu'on les a appelées "terres fortes". Une fois mouillées ces terres sont inabordable; et desséchées, elles deviennent dures comme du fer. La chaux a pour effet de corriger ces graves défauts. Le fait est observé, mais l'explication en est très difficile. Nombre de savants sont courbés sur leur microscope ou cloîtrés dans leur laboratoire cherchant sans cesse les lois extrêmement compliquées de la "floculation de l'argile".

Heureusement les effets se produisent indépendamment de nos faibles connaissances. Et ces terres lourdes et imperméables s'ouvrent sous l'effet de la chaux à la circulation de l'air et de l'eau au plus grand bénéfice des récoltes. En plus de cela, chauler, c'est encore faciliter les labours et les autres façons culturales pour assurer de bons semis.

Et c'est si important de bien préparer ces terres fortes et de les mettre en bon état de production. Ce sont en effet les terres les plus riches, celles qui produisent le plus abondamment les fourrages de qualité. Dieu sait si la question des fourrages est importante dans ce pays voué à l'industrie laitière... Quelques moments de réflexion sur cet important problème ne seraient pas de trop!

Sur les terres légères, la chaux a un effet apparemment contraire, mais non moins avantageux. Elle donne aux sables du corps, du liant. D'ouvertes et trop perméables, ces terres sous l'influence de la chaux, deviennent fermées et retiennent les eaux et leurs solutions nutritives. Inutile d'espérer une récolte avantageuse sur les sables à moins d'assurer la rétention des eaux et par là des solutions nutritives. Sans matière organique et sans chaux, ces terres sont des paniers: essayer de leur faire retenir l'eau!... Et pourtant l'eau est pour ainsi dire l'élément qui limite toujours les récoltes. C'est un fait connu: Pas d'eau, pas de récolte! Assurons donc le rendement de nos terres par un chaulage judicieux.

(2) Effets chimiques de la chaux:

Tout importants que soient les effets physiques, la chaux ne limite pas là son action bienfaisante. Son rôle chimique est de toute première importance.

Elle neutralise l'acidité du sol. Qu'est-ce que c'est, l'acidité du sol? Je le sais et je ne le sais pas. Un problème de plus qui

demande depuis longtemps une solution. En agriculture, il y en a bien des problèmes comme cela. Ce que je peux en dire, c'est que l'acidité du sol est un ensemble de conditions défavorables à la croissance normale des récoltes, et que la caractéristique la plus évidente de cette "maladie du sol", c'est un manque de chaux. La chaux est un remède à ce mal épidémique dans la province. J'oserais dire que 90% à 95% des terres du Québec sont acides. Si les cas très graves sont moins nombreux, n'empêche que le manque de chaux se fait sentir partout.

Cette acidité adverse provient de plusieurs sources. D'un côté les racines "suent" et la sueur de racines est assez forte pour corroder des tablettes de marbre. Elle est donc passablement acide. D'un autre côté, quand le fumier de ferme, les racines et autres résidus des récoltes pourrissent dans le sol, il se forme toute une série d'acides qu'on désigne en chimie sous le nom d'acide humide. Enfin en troisième lieu, les plantes absorbent une partie des engrais du sol et laissent des acides dans la terre. C'est un peu comme les enfants qui mangent la mie et laissent la croûte. Tous ces acides, la chaux s'en charge. Elle les détruit et les transforme en des produits non dommageables.

Mais il y a un autre aspect du rôle chimique joué par la chaux qui chatouille le porte-feuille et fait rire les piastres. C'est la mobilisation des engrais naturels du sol. Un mot d'explication fera comprendre ce que je veux dire. La terre renferme des engrais naturels en abondance, c'est certain. La preuve c'est que les terres jamais engraisées produisent encore quelque chose. Eh bien! la chaux impose la "conscription" à tous ces engrais et les mobilise comme de vaillants soldats pour défendre les intérêts du cultivateur. Quand on songe que la couche superficielle du sol à une profondeur de 7 pouces contient en moyenne de 12 à 16 tonnes de potasse à l'acre! Ceci équivaut à 25 tonnes de muriate de potasse! Pourquoi ne pas tirer tout l'avantage de ces immenses réserves d'engrais naturels, puisque la chaux nous le permet? Ce printemps le muriate de potasse valait \$40.00 la tonne!...

En plus de la potasse, il y a l'acide phosphorique — ces acides-là, il en faut: c'est un précieux ami du cultivateur. Puis il y a l'azote qui coûte jusqu'à 0.12 la livre.

Tous ces précieux éléments sont sous des formes inutilisables par les plantes. Ils sont comme enfermés dans des millions et des milliards de petits coffrets fermés à clef. Et la clef, savez-vous ce que c'est? — La chaux, la bonne chaux! Donnons-en donc aux plantes pour qu'elles ouvrent les coffrets innombrables du sol et y puisent les richesses de la fertilité.

A ce propos voici les résultats d'une expérience de 20 ans, faite à la Ferme Expérimentale d'Ohio. Voyez quels sont les effets de la chaux sur les rendements du trèfle:

Table with 2 columns: Moyennes de rendement en livres et à l'acre, and Traitement. Rows include Ni engrais ni chaux (846 lbs), Acide phosphorique et potasse, mais pas de chaux (1,237 lbs), Chaux seulement (1,950 lbs), Chaux acide phosphorique et potasse (3,076 lbs).

REPRESSION DE LA MOUCHE DE LA POMME

(ver chemin de fer)

Règlement No 3, Loi de la Protection des Plantes en vigueur actuellement.

En vertu de ce règlement les prescriptions suivantes sont OBLIGATOIRES pour toute personne, propriétaire, occupant ou gardant des pommiers pour toute fin que ce soit dans ce district. I — TRAITEMENTS SPECIAUX CONTRE LA MOUCHE DE LA POMME.

1 — Tout pommier doit être arrosé une fois entre le 12 et le 15 juillet et une seconde fois entre le 23 juillet et le 1er août de chaque année, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement par l'inspecteur officiel.

Pour chaque arrosage, on emploiera 1 1/2 livre d'arséniate de plomb ou 1 livre d'arséniate de chaux (calcium) par 40 gallons d'eau ou de bouillie soufrée diluée. A défaut de cette solution on pourra employer une poudre contenant au moins 10% d'arséniate de plomb ou 7 1/2% d'arséniate de calcium. Chaque arrosage doit être fait à l'entière satisfaction de l'inspecteur.

2 — Les pommes tombées doivent être soigneusement ramassées au moins une fois tous les sept jours, à commencer au 10 août, et détruites à la satisfaction de l'inspecteur.

3 — Les pommiers sauvages doivent être traités comme les pommiers cultivés.

4 — Les pommiers conservés pour fins ornementales, s'ils ne sont pas arrosés, doivent être entièrement dépouillés de leurs fruits avant le 10 juillet.

II — DESTRUCTION DES POMMIERS NON TRAITES.

Tous les pommiers qui ne sont pas traités, tel que prescrit à l'article 1, doivent être abattus par le propriétaire ou occupant ou, à son défaut, par l'inspecteur, mais à la charge du propriétaire ou occupant.

III — DROITS DES INSPECTEURS.

Les inspecteurs désignés par le Ministre de l'Agriculture comme représentants de l'entomologiste ont plein pouvoir pour faire exécuter le présent règlement.

IV — PENALITES POUR INFRACTIONS.

Toute personne enfreignant le présent règlement sera poursuivie conformément aux prescriptions de la Loi de la Protection des Plantes.

Georges MAHEUX, Entomologiste provincial; J.-Antonio GRENIER, Sous-Ministre de l'Agriculture.

NOTE DE LA REDACTION

Le but de cette circulaire est certainement louable, nous serait-il permis de dire que les signataires exagèrent grandement en accordant aux inspecteurs le droit d'abattre les arbres sur une propriété privée.

Ne faudrait-il pas mieux donner aux inspecteurs le droit d'arroser les pommiers, conformément aux instructions de l'art. I et charger le coût aux propriétaires?

A-t-on réfléchi ce que représente, comme valeur productive, un pommier de 20 à 30 ans? En admettant que son propriétaire l'ignore, est-ce une raison pour que sous le couvert d'un règlement, on le détruise sans autre forme de procès.

Nous espérons que cet article draconien n'a été mis dans le règlement que dans le but d'obliger les propriétaires de pommiers à surveiller leurs arrosages; s'il en était autrement, nous le considérerions comme un abus de pouvoir.

Du train où vont les choses, la fabrication du cidre comme industrie rurale est encore bien éloignée.

plus que doublé les rendements. C'est donc dire que "pour un temps, du moins" chauler équivaut à une fumure complète et c'est ce qui a fait courir le dicton: "La chaux enrichit le père..."

(3) Effets biologiques de la chaux:

Le sol est grouillant, pour ainsi dire d'êtres vivants si petits qu'il faut l'aide du microscope pour les distinguer. Une poussière est un monde à côté d'eux. Il ne faut pas mesurer à leur taille le travail de ces êtres microscopiques. Plus les savants étudient les questions de fertilité des sols, plus ils se rendent compte du rôle prépondérant joué par les "tout petits". Eh bien! il y a des millions de ces microbes qui sont autant d'amis du cultivateur et qui, travailleurs infatigables, ne demandent qu'une chose: leur fournir assez de chaux pour détruire l'acidité du sol qui leur est excessivement contraire.

Chose encore merveilleuse, la chaux, favorable aux micro-organismes utiles du sol, est franchement nuisible à d'autres microbes malfaisants, à certains germes de maladie, etc. La bonne chaux!...

La végétation elle-même est sensible à la présence de la chaux. Les plantes de culture les plus importantes exigent beaucoup de chaux pour leur bon développement: le trèfle, la luzerne, l'orge, les betteraves, une foule de plantes potagères, le mil, etc., voilà autant de plantes qui

aiment la chaux, ce sont des plantes calcicoles.

(4) Effets Physiologiques de la chaux:

La plante est une petite manufacture qui bâtit et agrandit continuellement à son profit. La formation des tiges et des feuilles ne peut s'accomplir sans une suffisante provision de chaux. Mais là où les effets physiologiques de la chaux sont tout spécialement appréciables c'est dans la croissance des racines. La chaux active beaucoup la pousse des racines et l'importance de cet effet n'échappe à personne, puisque les racines sont la bouche de la plante.

Voici quelques signes auxquels on pourra reconnaître le besoin de chaux sur les terres.

- 1.—Présence de plantes ennemies de la chaux, plantes calcifuges: (1) Les mauvaises herbes en général; (2) Le plantain; (3) Les framboisiers, etc. 2.—Absence de plantes exigeantes en chaux, plantes calcicoles: (1) Trèfle rouge; (2) Trèfle d'odeur; (3) Luzerne, etc.

Quand ces plantes ne poussent pas c'est presque toujours parce que le sol est acide, c'est-à-dire, à besoin de chaux.

Que ceux qui veulent chauler leurs terres cet automne s'entendent et achètent la chaux au char. C'est d'en parler à l'agronome du comté.



LE QUESTIONNAIRE DE L'U.C.C.

Nous serions bien reconnaissants aux aumôniers de l'U.C.C. de se mettre en rapport avec le secrétaire de leur cercle, lequel a reçu le questionnaire dont nous avons annoncé l'envoi à eux-mêmes, lors de sa publication dans la "Terre de Chez Nous".

Dans le "Bulletin des Agriculteurs" du 27 juillet, M. Oscar Gatineau trouve que nous suggérons des sujets d'importance négligeable, et il propose "les trois questions les plus importantes actuellement."

Quelles sont-elles, selon lui ?

1 — LA REORGANISATION DU SERVICE DES AGRONOMES

Le Ministre de l'Agriculture vient précisément de transformer ce service. Il faut, nous semble-t-il, laisser le temps à la nouvelle organisation de faire ses preuves. Que les cultivateurs doivent plus que jamais inviter les agronomes à leurs réunions, leur demander des conseils, nous en sommes ! Que nos membres, groupés pour leurs congrès diocésains, trouvent avantage à étudier comment utiliser pour le mieux les services des agronomes, c'est absolument logique !

Il faudrait éviter de faire une critique acerbe qui ne serait utile à personne. En préconisant la réorganisation du service des agronomes, il faudrait proposer un programme... C'est ce que M. Gatineau oublie de faire.

2 — LA REORGANISATION DE LA COOPERATION

C'est le deuxième sujet que propose M. Gatineau.

Dans le questionnaire que nous envoyons à tous nos cercles et que nous avons publié une semaine avant l'article de M. Gatineau, nous demandons : "Y a-t-il une coopérative dans votre paroisse ? Fonctionne-t-elle bien ? Pourquoi ?"

C'était poser aux congrès diocésains la question coopérative. Quant à la nécessité d'unifier la coopération dans notre province, le bureau de direction de l'U.C.C. a formulé des conditions assez claires depuis trois ans.

Les congrès diocésains sont parfaitement libres d'étudier cette question. Encore faut-il proposer une solution...

3 — LE CREDIT AGRICOLE D'URGENCE

Dans notre questionnaire encore, nous demandons à tous nos cercles : "Que pensez-vous d'un crédit agricole par les Caisses populaires avec garantie par le gouvernement provincial ?" Cette question, qui pourrait faire l'objet d'un travail spécial suivi d'une discussion, prouve que nous voulons laisser aux congrès diocésains toute liberté pour proposer le mode de crédit agricole qu'ils jugent le plus efficace dans les circonstances actuelles.

Le congrès général ? Il s'est prononcé, l'an dernier, en faveur d'un crédit agricole par les caisses populaires avec garantie par le Trésor provincial. Nous verrons si son opinion sera corroborée par les réponses de nos Cercles au questionnaire de notre enquête.

A.R.

LA COLONISATION

M. Henri Lessard signale, dans le "Droit" une contradiction au moins apparente dans l'"Annuaire statistique" de la province de Québec.

"Durant le dernier quart de siècle, lit-on dans l'Annuaire, la colonisation a pris son essor considérable dans la province de Québec. La campagne du gouvernement pour diriger l'ex-cédent de population rurale vers les terres neuves a largement contribué au progrès des centres de colonisation... De 1901 à 1931, d'après un relevé publié dans le rapport du Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, 223 paroisses agricoles ont été fondées dans les régions de colonisation".

Ailleurs, dans le même Annuaire, on constate que, dans le même temps, la population rurale a baissé de 60.3% à 36.9% de la population totale.

C'est précisément de 1901 à 1931 que l'exode rural fut le plus intense et que les villes se sont démesurément congestionnées.

Il faut faire de la colonisation ailleurs que dans les publications officielles si nous voulons rétablir notre équilibre et arrêter "la déchéance de nos classes moyennes". Nous espérons que le mouvement de retour à la terre, annoncé dans les journaux de la semaine dernière, en vertu de l'entente entre notre province et le gouvernement fédéral, sera sérieux et poussé vigoureusement. Pourvu que l'on fasse un choix judicieux des colons, le plan Gordon est plus pratique et moins coûteux pour les Pouvoirs publics que les secours directs.

A.R.

L'ENTRETIEN DES BATISSES

Nous ne l'aurions pas cru ! Dans un article précédent, nous conseillions l'entretien des bâtisses et nous avons reçu à ce sujet des lettres vraiment typiques.

Un cultivateur nous dit que l'an dernier, il avait blanchi ses bâtisses à la chaux et fait peindre sa maison ; son évaluation a été élevée de \$500. Un autre nous dit que son voisin a construit une galerie devant sa maison, et les évaluateurs l'ont augmenté de \$600.

Et les deux lettres se terminent pratiquement ainsi : Croyez-vous que c'est encourageant de vouloir améliorer sa ferme, on dépense 100 à 200 dollars de plus et il faut payer des taxes pour une valeur trois fois plus forte.

Nous nous excusons d'avoir voulu donner un bon conseil aux cultivateurs, et nous nous permettons de dire aux évaluateurs : Allez-y doucement avec les taxes ; il ne faut pas frapper ceux qui veulent embellir votre paroisse, tout en se protégeant économiquement ; les temps sont durs pour tous.

R.M.P.

NOS CONGRES DIOCESAINS

Cette année, pour la première fois, nous avons suggéré quelques sujets qui pourraient être traités dans tous nos congrès diocésains. Nous voulons qu'il soit bien compris que nous n'entendons nullement imposer un programme tout fait aux dirigeants diocésains de l'U.C.C. Ils sont libres de décider, à leur gré, quels sujets sont les plus urgents dans leur milieu.

Les sujets proposés sont d'actualité. Nous avons envoyé à tous nos cercles un questionnaire sur les industries rurales qui pourraient être développées dans leur région. Nous voudrions que les réponses à ces questions soient résumées dans chacun de nos congrès et que des résolutions soient adoptées concernant l'organisation de la petite industrie dans toutes les parties de la province.

Avec l'hon. Adélar Godbout et M. Barré, nous considérons comme urgente l'organisation de l'enseignement post-scolaire qui procurera au fils de cultivateur l'instruction professionnelle dont il fut privé jusqu'ici.

Comme tous ceux qui se préoccupent de notre avenir national, nous croyons qu'un grand mouvement de colonisation s'impose pour rétablir l'équilibre social.

Quant à la question d'assurance au sein de l'U.C.C., il sera sans doute nécessaire de rendre compte, pendant le congrès général, de ce qui s'est fait au cours de l'année.

Dans chaque diocèse, des problèmes d'intérêt régional peuvent être discutés. C'est ainsi que le congrès de Joliette, dont nous publions aujourd'hui le programme, étudiera l'opportunité de réglementer la vente du tabac en feuille, question de grande actualité pour cette région. Ne parle-t-on pas dans certains milieux de demander au gouvernement fédéral de contrôler ou de taxer le commerce du tabac en feuille ? N'est-il pas logique d'encourager les cultivateurs de chaque région à discuter les intérêts de leurs productions spéciales ?

Cette union diocésaine veut aussi lancer un groupement de jeunesse agricole destiné à préparer les futurs piliers de l'union professionnelle. Nous ne pouvons que la féliciter de cette initiative.

A.R.

NOS ENCHERES

Hausse des prix du beurre. — Prix supérieurs payés aux enchères. — Marché du fromage tranquille.

Comme il est arrivé la semaine dernière, les prix du beurre ont enregistré une hausse aux enchères hebdomadaires tenues cet après-midi sous les auspices de l'U.C.C. aux bureaux du "Board of Trade" de Montréal. 681 boîtes de beurre No 1 furent vendues à 19 7/8 cts, soit environ 1/4, 3-8 de cent au-dessus du prix général du marché d'hier et de ce matin, 138 boîtes de No 2 furent vendues à 19 3/8 cts et environ 160 boîtes de beurre non classifié furent aussi vendues.

On n'a pas expliqué la raison de cette hausse, cet après-midi ; on croit cependant que ce beurre fut acheté pour expédition en dehors de la ville. (Extrait du "Montreal Star", 26 juillet 1933)

GARDEZ VOTRE PIASTRE

Nombre de cultivateurs, intéressés dans le commerce du lait, ont reçu la visite d'un sollicitateur qui leur réclame \$1.00 pour assumer la défense de leurs intérêts ; quelques-uns sont dé-

jà venus se plaindre à nos bureaux.

Nous nous permettons de rappeler aux cultivateurs, qu'ils ont une organisation professionnelle qui s'occupe de cette question ; libre à eux de verser l'argent qu'on leur sollicite par ailleurs. Dans tous les cas, nous leur conseillons de bien se renseigner avant de verser une contribution, si minime soit-elle, à un sollicitateur inconnu, et nous leur rappelons une fois de plus que l'U.C.C. est à leur entière disposition pour les aider et les protéger.

LES MACHINES COUTEUSES

Un de nos bons amis qui revient de l'Ouest canadien nous apprend que le nombre de tracteurs employés sur les fermes est de beaucoup diminué. Les journaux annonçaient, il y a quelques semaines, la même situation en Australie. Ces pays de grande culture reviennent à une exploitation plus rationnelle.

Ces rapports méritent de retenir l'attention de nos cultivateurs, beaucoup d'entre eux se sont laissés entraîner à des achats de machines agricoles coûteuses, tel que planteur de patates, arrache-patates et autres, dont l'emploi est réduit sur la ferme.

Il eut été possible, dans bien des cas, de se procurer ces machines en coopération, mais l'esprit d'individualisme et d'indépendance a contribué pour beaucoup à faire les achats ; les représentants des maisons avaient le jeu facile, quand ils se présentaient, le gros argument employé n'était-il pas celui-ci : Votre voisin, M. X. a acheté telle machine ; vous êtes aussi bon cultivateur que lui, IL VOUS EN FAUT UNE AUSSI.

Que la leçon du présent serve pour l'avenir et tout ira mieux.

R.M.P.

L'EGOUTTEMENT DES SAVANES

Enfin ! c'est décidé, on va égoutter les savanes, il y a longtemps que nous le demandions, celle de S.-Modeste, près Rivière du Loup, paraît oubliée et d'autres aussi.

A qui appartiennent ces savanes ? Est-ce des biens paroissiaux ou est-ce des propriétés privées ? Dans ce dernier cas, il nous paraîtrait juste et raisonnable que la plus value donnée aux propriétés soit au profit de la communauté, tout au moins en partie. Avec les fonds publics, il va être possible en terres fertiles, de grandes étendues incultes, que ce ne soit pas pour le bénéfice de quelques particuliers... et de leurs amis.

La situation vaut la peine qu'on y pense.

R.M.P.

Le commerce du bacon en Grande Bretagne

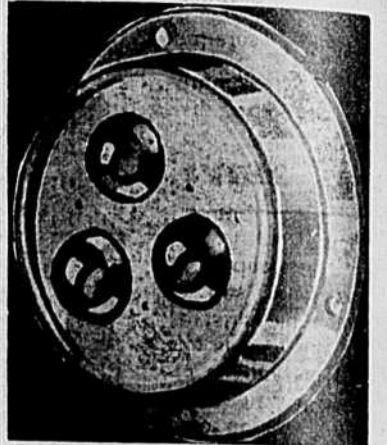
Le tableau des importations mensuelles de bacon au Royaume-Uni en 1932 fait ressortir éloquentement la régularité de la production mensuelle du Danemark, qui est en moyenne d'environ 640,000 qtx ; la production moins forte mais comparativement régulière de l'Etat Libre d'Irlande, qui est de 17,000 qtx., et celle des pays de la Baltique, qui est de 150,000 qtx, et les exportations mensuelles canadiennes, plutôt irrégulières. Voici les chiffres pour le Canada par mois : janvier 3,000 qtx. ; février 17,000 ; mars 24,000 ; avril 14,000 ; mai 25,000 ; juin 23,000 ; juillet 31,000 qtx., puis une quasi-disparition pour le reste de l'année, août et septembre 11,000 qtx., chacun ; octobre 9,000 ; novembre 4,000 ; et décembre 11,000 qtx.

LE REFLECTEUR

LUCIS

En vente aux bureaux de l'U. C. C.

5505, blvd Saint-Laurent, Montréal



Diamètre 4 pouces 3/8. Trois lumières teintées dans la masse, d'un diamètre de près d'un pouce et d'une hauteur extérieure de plus d'un demi-pouce.

Prix à nos bureaux :

80 cents,

frais de malle en plus :

10 cents.

Même prix par quantités, expédition par express à la charge du destinataire.

Cultivateurs protégez-vous.

LES 13 POINTS DE LA C.C.F.

Avant de se séparer, lors de leur congrès de Regina, les chefs du parti socialiste ont résumé leur programme en 13 points.

Au cours de la dernière session, M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, a posé 52 questions à M. Woodsworth, le chef du troisième parti. Autant de points d'interrogation se dressent en lisant les 13 points formulés à Regina.

Le programme contient d'alléchantes promesses pour la classe agricole : "Garantir au cultivateur l'assurance qu'il gardera sa terre, et l'abolition progressive des dettes des cultivateurs suivant des conditions que détermineront les différentes provinces ; assurance contre la mauvaise récolte ; suppression de tout tarif préjudiciable à l'agriculture ; encouragement aux coopératives agricoles de production et aux coopératives de consommation ; élever le barème des prix des produits des autres commodités et services ; améliorer le commerce d'exportation des produits de la ferme".

Quand on soit comment les cultivateurs sont traités en Russie, quand on a lu les éloges enthousiastes que M. Woodsworth faisait du régime soviétique au retour de son voyage au pays des bolchévistes, on doute de la sincérité des promesses faites à la classe agricole.

A.R.

SOMMAIRE

La semaine sociale à Rimouski.....	665
Vers les allocations familiales.....	667
Echos de cercles.....	668
Programme du congrès de Joliette.....	669
Page féminine.....	670
Tribune libre.....	671
Conseils pour le mois d'août.....	671
Le questionnaire de l'U.C.C.....	672
Cours-à-domicile.....	675
Lauréats des cours-à-domicile.....	676
Consultations légales.....	677
Page du marché.....	678
Entre habitants.....	680